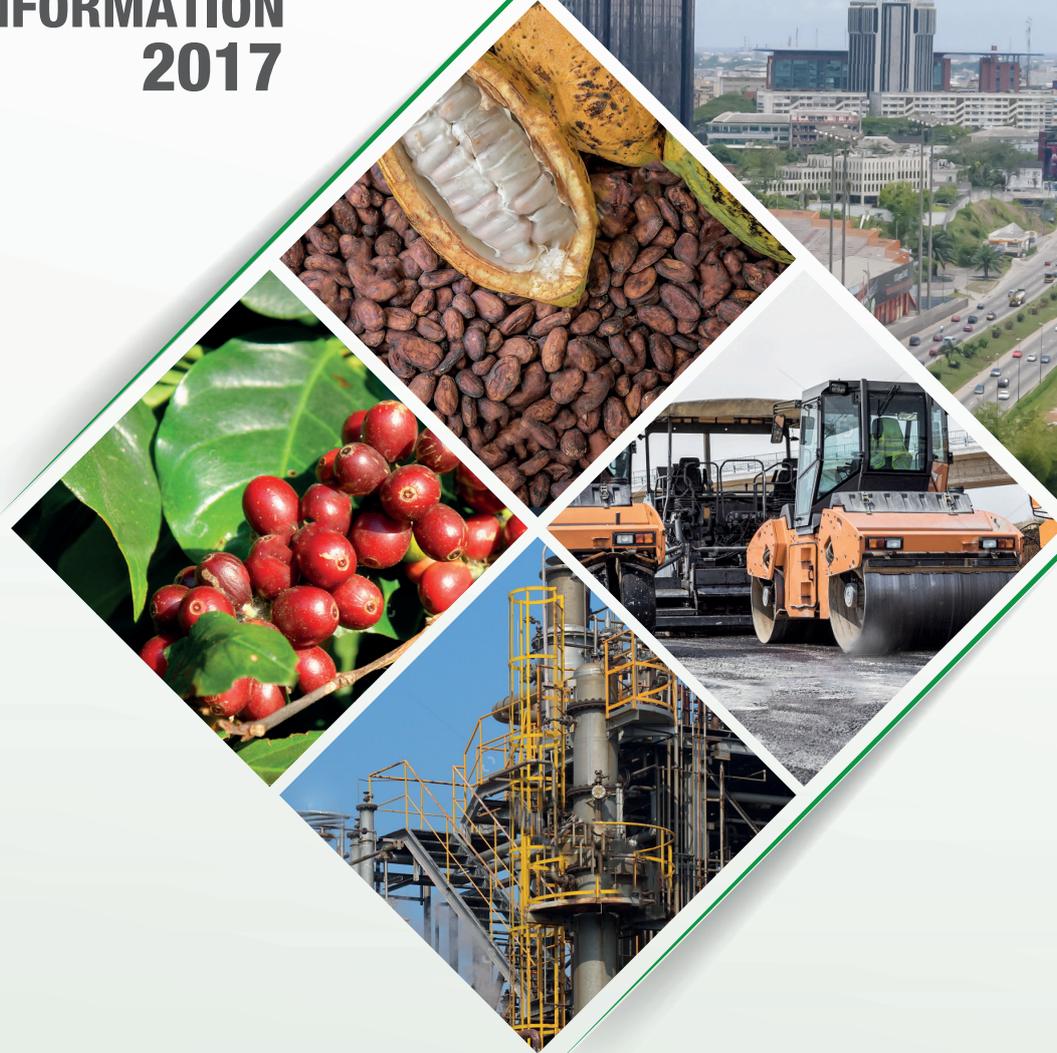




NOTE D'INFORMATION 2017



Présentation des émetteurs souverains de
l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA)

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

AOÛT 2017

SOYEZ UN INVESTISSEUR AVERTI GRÂCE AUX NOTES D'INFORMATION DE L'AGENCE UMOA-TITRES



Bénin | Burkina Faso | Côte d'Ivoire | Guinée-Bissau | Mali | Niger | Sénégal | Togo

A télécharger sur www.investir-en-zoneuemoa.com

Ensemble,
construisons l'UMOA de demain



UMOA-Titres
Bâtir un Marché intégré des Titres Publics

SOMMAIRE

Avant-propos	4
Attestation de l'émetteur	5
Acronymes	6
Bref aperçu du pays	7
Points saillants	8
Principaux indicateurs macroéconomiques	10
1. Présentation générale du pays	11
2. Situation économique récente et perspectives	15
2.1 - Secteur réel	15
2.2 - Finances publiques	25
2.3 - Balance des paiements	27
2.4 - Situation monétaire	30
3. Climat des affaires	32
4. Evaluation de la qualité de crédit de la Côte d'Ivoire	33
5. Intégration régionale et commerce	34
6. Facteurs de risques	35
7. Enjeux, défis et perspectives de développement	36
8. Situation de la dette	37
8.1 - Dette extérieure	37
8.2 - Dette intérieure	39
8.3 - Dette de marché en monnaie locale	39
8.4 - Stratégie d'endettement	42
8.5 - Viabilité et soutenabilité	43
Annexes	45
Annexe I : Croissance réelle par secteur	46
Annexe II : Répartition par détenteur du Stock de la dette extérieure de 2011 à 2015.....	49
Annexe III : Détail du Stock de la dette intérieure de 2011 à 2015.....	49
Annexe IV : Détail des émissions de la Côte d'Ivoire de 2013 à 2016.....	50
Annexe V : Détail des titres en vie en fin 2016	53
Lexique	54

Les chiffres relatifs aux indicateurs macroéconomiques présentés dans ce document correspondent aux données suivantes :

- réalisations pour la période allant de 2010 à 2013;
- estimations pour la période allant de 2014 à 2015;
- projections pour la période 2016 – 2018.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

Direction Générale du Trésor
et de la Comptabilité Publique

Le Directeur Général

Abidjan, le 08 AOUT 2017

04734

N° _____/MEF/ DGTCP/AKJ/zaa

ATTESTATION DE L'ÉMETTEUR

Je soussigné, Konan Jacques ASSAHORE, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, agissant au nom et pour le compte de l'État de Côte d'Ivoire, atteste que les données et informations contenues dans la présente Note d'Information sont conformes à la réalité et qu'elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Toutefois, nous rappelons que les informations et analyses prospectives présentées dans ce document, sont basées sur des projections établies à partir d'hypothèses qui sont entachées d'incertitudes pouvant entraîner que les réalisations effectives soient différentes des performances économiques attendues.

De même, certaines réalisations récentes sont susceptibles d'être modifiées du fait du cycle de recueil et d'établissement des statistiques économiques définitives qui sont arrêtées en principe en année N-3.

L'objectif visé à travers cette note d'information est de porter à l'attention des investisseurs sur les titres publics émis par l'État de Côte d'Ivoire, toutes les informations utiles à la prise de décisions d'investissement. Ce document n'est ni une indication ni une recommandation d'investissement.

Cette note d'information, publiée en début de chaque année, sera mise à jour chaque fois que nécessaire, mais au moins une fois l'an, afin de rendre compte de :

- l'évolution de la situation économique de la Côte d'Ivoire ;
- la disponibilité ou de la mise à jour des données économiques ;
- quelques changements intervenus.




ASSAHORE KONAN JACQUES
Directeur Général
du Trésor et de
la Comptabilité Publique



ACRONYMES

AVD	: Analyse de la Viabilité de la Dette
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BICICI	: Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire
BTP	: Bâtiments et Travaux Publics
CFA	: Communauté Financière Africaine
DPPSE	: Direction des Prévisions, des Politiques et des Statistiques Economiques
EPIN	: Evaluation des Politiques et des Institutions Nationales
EPT	: Education Pour Tous
FBCF	: Formation Brute de Capital Fixe
FCFA	: Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FMI	: Fonds Monétaire International
HTA	: Hyper Tension Artérielle
IADM	: Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale
IDE	: Investissement Direct Etranger
INS	: Institut National de la Statistique
ISBL	: Institution Sans But Lucratif
IPC	: Indice des Prix à la Consommation
MNT	: Maladie Non Transmissible
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
PAA	: Port Autonome d'Abidjan
PIB	: Produit Intérieur Brut
PND	: Programme National de Développement
PNDR	: Programme National de Développement du Riz
PNDS	: Plan National de Développement Sanitaire
PNUD	: Programme des Nations unies pour le Développement
PNIA	: Programme National d'Investissement Agricole
PPP	: Partenariat Public-Privé
PPTÉ	: Pays Pauvres Très Endettés
PSD – CMU	: Plan Stratégique de Développement de la Couverture Maladie Universelle
SDMT	: Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme
SIR	: Société Ivoirienne de Raffinage
SVT	: Spécialistes en Valeurs du Trésor
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOA	: Union Monétaire Ouest Africaine

BREF APERÇU DU PAYS



Population :
22 671 331 habitants
(source : INS 2014)

Superficie :
322 463 km²

Langue Officielle : **Français**
Monnaie : **FCFA**



Capitale : **Yamoussoukro**



Régime Présidentiel

PIB Nominal en 2015 :
18 774,5 milliards FCFA



- ▶ Une économie basée sur **l'agriculture** et les **services** avec un **secteur industriel relativement diversifié** et **dynamique**.
- ▶ **Premier producteur** et **exportateur mondial** de **cacao**.

(source : BCEAO)



La situation politique en Côte d'Ivoire a connu une évolution positive depuis la fin de la crise post-électorale en 2011. La réélection sans heurt du Président Alassane Ouattara en octobre 2015, confirme la stabilité retrouvée de la situation politique. Un dialogue politique entre le pouvoir et l'opposition se poursuit dans le cadre du programme de réconciliation nationale mis en œuvre par le Gouvernement. Un référendum en vue de modifier la constitution s'est tenu en octobre 2016 et les élections législatives ont eu lieu en décembre de cette même année.

Depuis la fin de la crise post-électorale et durant ces quatre dernières années, l'économie ivoirienne s'est fortement redressée et le pays connaît un succès économique remarquable, illustré par une croissance rapide du PIB, en moyenne de 9% par an entre 2012 et 2015, soit l'une des meilleures performances en Afrique subsaharienne. Les perspectives économiques restent également positives avec des prévisions de croissance de 9,3% en 2016 ; 8,9% en 2017 et 8,8% en 2018. En témoignent les révisions positives en 2015, des notes de crédit de la Côte d'Ivoire : l'agence de notation Moody's a révisé à la hausse sa note, passant à Ba3 avec une perspective stable, suivi par l'agence Fitch qui a relevé également sa note de crédit à B+ avec une perspective stable. Ce dynamisme économique retrouvé a fait reculer la pauvreté. Entre 1985 et 2008, l'ampleur et l'intensité de la pauvreté s'étaient considérablement accentuées, avec une augmentation du taux de pauvreté de 10 à 49% environ. Selon la Banque mondiale, l'incidence de la pauvreté a reculé d'environ 51% en 2011 à 46% en 2015.

La croissance économique observée a été tirée par l'agriculture, les services et l'industrie, ainsi que par la hausse de la demande intérieure (entre 2011 et 2015, le PIB/tête en parité de pouvoir d'achat a augmenté de 35%) et un essor des grands travaux d'investissements publics.

Malgré ces bons résultats, la Côte d'Ivoire continue de faire face à des fragilités, notamment les tensions sociales et de fortes inégalités géographiques (pauvreté dans les campagnes) persistantes, auxquelles s'ajoute la récente menace terroriste. Le Gouvernement, conscient de cette situation et soucieux de

maintenir une croissance forte, a élaboré un nouveau Plan National de Développement (PND) 2016-2020, qui prévoit 49,24 milliards USD d'investissements, afin d'ancrer son action dans un ensemble cohérent. Ce nouveau plan fait suite au plan précédent couvrant les années 2012 à 2015 et entend mettre l'accent sur de grandes réformes structurelles pour stimuler une croissance soutenue et inclusive, tirée par le secteur privé, en vue de faire accéder le pays au rang des économies émergentes en 2020.

Pour le Gouvernement, la réalisation de ses objectifs de développement devra s'accompagner d'une augmentation des gains de productivité et d'un partage des bénéfices inhérents avec la majorité de la population. Il entend, pour ce faire, prendre les mesures appropriées pour maintenir et renforcer la paix sociale et garantir la sécurité, renforcer la stabilité macroéconomique et la soutenabilité de la dette, développer le système financier, renforcer et améliorer la compétitivité de l'économie et la gouvernance, pour plus d'efficacité et d'équité.

L'évolution de quelques indicateurs macroéconomiques clés est fournie ci-après, sous l'hypothèse de perspectives de croissance vigoureuse et un cadre macro-budgétaire stable :

- Le taux de croissance du PIB devrait se situer, après une croissance de 9,2% en 2015, à 9,3% en 2016, 8,9% en 2017 et 8,8% en 2018, en raison de la consolidation des revenus issus des matières premières, de l'amélioration progressive du climat des affaires et de la réalisation des projets d'investissements définis dans le cadre du PND 2016-2020.

- Le taux d'investissement estimé à 20,1% du PIB en 2015 est prévu à 23,3% en 2016, 23,3% en 2017 et 23,4% en 2018.

- Le déficit budgétaire de 2,9% du PIB en 2015, pratiquement égal au plafond communautaire (3% du PIB), se creuserait davantage pour se situer à 4% du PIB en 2016, mais devrait être ramené à 3,6% en 2017 et 3,3% en 2018.



- En ce qui concerne l'inflation, il est prévu une hausse modérée du niveau général des prix sur la période 2015-2018. De 1,2% en moyenne annuelle en 2015, l'inflation ne devrait pas dépasser 2,0% en 2018.

- La Côte d'Ivoire enregistre un excédent structurel de sa balance commerciale du fait du dynamisme et de la variété de ses exportations. Les exportations et importations de biens ont représenté en moyenne, respectivement 38% et 28% du PIB au cours de la période 2012-2016 et la balance commerciale s'est établie en moyenne à 10% du PIB. Le cacao (brut et transformé) et le pétrole (brut et raffiné) constituent les principaux produits d'exportation. Ils représentent respectivement environ 30% et 25% des exportations.

Au cours de ces cinq (5) dernières années, les importations ont été dominées par les biens d'équipements.

- La balance courante a connu un déficit de 0,6% du PIB en 2015. Ce déficit devrait se creuser en 2016 du fait de la progression des importations de biens d'équipements et de la relative baisse des cours des matières premières agricoles. La balance courante s'établirait ainsi à -1,2% du PIB en 2016 et en moyenne à -2,0% sur la période 2017-2018.

- Le stock de la dette publique a connu une baisse de 44,2% de 2011 à 2012, avec l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), avant de commencer à augmenter progressivement. Le ratio d'endettement est estimé à fin 2015 à 40,8% du PIB.



PRINCIPAUX INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES

(Montants en milliards de FCFA, sauf indications contraires)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017
PIB Nominal	12 324,7	12 112,7	13 677,3	15 445,8	16 890,9	18 774,5	21 058,5	23 315,6	25 864,6
Poids des secteurs (en % du PIB) :									
Primaire	24,5	26,3	22,2	21,0	21,2	20,2	19,0	18,2	18,3
Secondaire	22,4	23,9	24,0	26,0	24,8	25,5	26,7	27,1	27,7
Tertiaire	33,9	33,0	31,0	30,3	30,9	31,1	31,7	33,0	33,0
Taux de croissance réel du PIB (en %)	2,0	-4,2	10,1	9,3	8,5	9,2	9,3	8,9	8,8
Contribution à la croissance (en points de croissance) :									
Primaire	-0,9	0,6	0,0	1,1	2,2	0,5	0,4	1,1	1,6
Secondaire	-1,0	-2,8	1,4	5,3	0,8	3,0	4,0	2,2	2,6
Tertiaire	3,9	-2,0	8,7	2,9	5,5	5,7	4,9	5,6	4,6
Taux d'investissement (en % du PIB) - dont investissement public (en % du PIB)	12,3 3,4	8,9 2,6	12,8 5,5	17,0 6,3	18,7 6,1	20,1 6,9	23,3 9,5	23,3 8,8	23,4 8,7
Taux d'inflation moyen annuel (en %)	1,8	4,9	1,3	2,6	0,4	1,2	1,5	1,5	2,0
Recettes totales et dons	2 282,7	1 725,9	2 621,5	3 039,5	3 293,3	3 916,8	4 375,8	4 868,1	5 417,8
Recettes totales et dons /PIB (en %)	15,6	16,4	16,2	15,6	15,2	15,7	16,7	16,8	16,8
Dépenses totales	2 498,8	2 212,0	3 053,9	3 385,6	3 669,6	4 469,8	5 210,3	5 710,3	6 272,7
Dépenses globales/PIB (en %)	14,3	17,6	15,6	13,9	14,0	14,8	13,8	13,7	13,1
Solde budgétaire global, avec dons	-216,1	-486,1	-432,5	-346,1	-376,2	-553,0	-834,6	-842,2	-855,0
Solde budgétaire global, avec dons (en % du PIB)	-1,8	- 5,4	-3,2	-2,2	-2,2	-2,9	-4,0	-3,6	-3,3
Solde du compte courant (en % du PIB)	1,9	-10,4	-1,2	-1,4	1,5	-0,6	-1,2	-1,9	-2,1
Dettes/PIB (en %)	63,0	69,9	33,9	34,0	36,9	40,8	41,8	41,8	41,4

Source : BCEAO, services nationaux, FMI

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

Généralités

La République de Côte d'Ivoire est démocratique et laïque. La langue officielle est le Français. Les langues les plus parlées sont : le dioula (parlée par 70% de la population ivoirienne), le malinké, le mandinka, le sénoufo, le baoulé (akan) et le bété. La Côte d'Ivoire est organisée en douze (12) districts: Abidjan, Yamoussoukro, Lacs, Comoé, Denguélé, Gôh-Djiboua, Lagunes, Montagnes, Savanes, Bas-Sassandra, Vallée du Bandama, Woroba, Zanzan. Les deux (2) districts d'Abidjan et de Yamoussoukro sont autonomes et les dix (10) autres sont subdivisés en trente (30) régions.

Situation géographique

D'une superficie de 322 463 km², la Côte d'Ivoire se situe dans le Golfe de Guinée en Afrique de l'Ouest. Elle est limitée au Nord par le Mali et le Burkina Faso, à l'Est par le Ghana, à l'Ouest par la Guinée et le Liberia. Au sud, sa façade maritime borde l'Océan Atlantique sur 550 km.

Le relief est divisé en trois (3) grands ensembles :

- les plaines qui s'étendent au sud du pays et s'élèvent progressivement vers l'intérieur, bordées par une côte rocheuse et échancrées à l'Ouest et une lagune à l'Est (littoral alluvionnaire);
- les plateaux vers le Nord coupés par des vallées;
- le massif montagneux à l'Ouest où culmine le mont Nimba (1 752 m).

Le réseau hydrographique compte quatre (4) fleuves principaux: Cavally, Sassandra, Bandama et Comoé.

Deux (2) grandes zones climatiques se côtoient : le climat équatorial et le climat tropical de savane.

Le pays est recouvert par trois (3) types de végétation: la forêt de type équatorial, la savane au nord et un cordon alluvionnaire longeant la côte et planté de cocotiers, de bananiers, de palmiers à huile et d'hévéas.

Population

Selon le recensement général effectué en 2014, la population de la Côte d'Ivoire se chiffrait à 22 671 331, dont 48,4% de femmes. La population urbaine représente 50,3% des habitants et elle est essentiellement concentrée à Abidjan. La densité de la population est de 70,3 habitants par km².

Les enfants (0-14 ans révolus), au nombre de 9,5 millions, représentent 41,8% de la population totale. Les jeunes (15-34 ans révolus), au nombre de 8 millions, constituent 35,5% de la population totale. Ainsi, 77,3% de la population totale sont âgés de moins de 35 ans selon l'Institut National de la Statistique (INS).

Système politique

La Côte d'Ivoire est une République de type présidentiel multipartite, dirigée par un Président élu pour cinq ans au suffrage universel direct.

Le Président de la République choisit un Vice-Président de la République, qui est élu en même temps que lui.

La durée du mandat présidentiel est de 5 ans et est limité à deux (2) mandats au plus.

Le pouvoir politique se décompose en trois (3) types de pouvoirs :

- le pouvoir exécutif, composé du Président de la République, du Vice-Président de la République et du Gouvernement. Le Gouvernement est dirigé par un Premier ministre nommé par le Président de la République;

- le pouvoir législatif, représenté par le Parlement, est composé de l'Assemblée Nationale et du Sénat. Les Présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat sont respectivement élus pour une durée de cinq (05) ans. Les députés de l'Assemblée Nationale sont élus au suffrage universel direct. Les sénateurs sont élus, pour deux tiers, au suffrage universel indirect et un tiers est désigné par le Président de la République;

- le pouvoir judiciaire, comprend la Cour des Comptes, la Cour de Cassation, le Conseil d'Etat et le Conseil Constitutionnel qui constituent les plus hautes instances judiciaires du pays. Leurs membres sont nommés par le Président de la République.

La Côte d'Ivoire a connu cinq Présidents depuis son indépendance : Félix Houphouët-Boigny de 1960 à 1993, Henri Konan Bédié de 1993 à 1999, Robert Gueï de 1999 à 2000, Laurent Gbagbo de 2000 à 2010 et Alassane Ouattara depuis 2011.

Santé

Selon la situation établie en mai 2016 par l'OMS, l'état de santé de la population en Côte d'Ivoire est marqué par une mortalité maternelle et infanto-juvénile élevée, en raison d'une qualité insuffisante des soins de santé. Le profil épidémiologique est dominé par une prévalence élevée du VIH ainsi qu'une forte incidence du paludisme et de la tuberculose dans la population, respectivement de 3,7% (EDS-MICS, 2011-2012), 295 pour 1000 chez les enfants de moins de 5 ans (Annuaire des Statistiques sanitaires, 2013) et 170 cas pour 100 000 habitants (OMS 2013).

Les maladies non transmissibles (MNT) sont en progression, notamment les cancers et l'HTA, et constituent une préoccupation nationale, ceci en raison des changements dans les modes de vie des populations et surtout d'un diagnostic et d'une prise en charge tardifs. Les MNT sont responsables de

31% des décès qui surviennent en Côte d'Ivoire. En outre, la gestion inadéquate des déchets ménagers, industriels, biomédicaux et autres types, ainsi que l'utilisation inappropriée des ouvrages d'assainissement, sont à l'origine de maladies transmissibles dont le choléra et la fièvre typhoïde. Les maladies d'origine alimentaire nécessitent la mise en œuvre de mécanismes d'intervention, de prévention et de promotion de la santé.

La vision du nouveau Plan National de Développement Sanitaire PNDS 2016 – 2020 est celle d'un système de santé performant, intégré, responsable et efficient, garantissant à toutes les populations vivant en Côte d'Ivoire, en particulier les personnes les plus vulnérables, un état de santé optimal, afin de soutenir la croissance économique et un développement durable du pays pour l'atteinte de l'émergence en 2020 et celle des ODD relatifs à la santé d'ici 2030.

Pour ce faire, la mise en œuvre du PNDS devrait contribuer à relever les défis que sont : l'accélération des progrès vers la couverture sanitaire universelle, la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile, la prévention et la promotion de la santé. En termes d'acquis, la mise en œuvre du PNDS 2013-2015 a permis le renforcement de la gouvernance du secteur de la santé et le leadership du Ministère de la Santé, à travers l'amélioration de la disponibilité de l'information sanitaire, la hausse du budget alloué au secteur de la santé (6,19% en 2014, contre 5,56% en 2012) et l'amélioration de la qualité de l'offre de santé, maternelle, infantile et de proximité. La Côte d'Ivoire a enregistré au cours des années récentes une forte implication des partenaires techniques et financiers dans le secteur de la santé notamment en ce qui concerne la mise en place progressive de la Couverture Maladie Universelle (CMU) et le renforcement des capacités du pays en matière de prévention, de préparation et de riposte face aux urgences sanitaires, surtout dans le contexte de la maladie à virus Ebola qui a sévi dans la région ouest africaine.

Education

La politique de l'éducation en Côte d'Ivoire est conduite à travers différents ministères. Chaque ordre d'enseignement correspond plus ou moins à un ministère autonome.



L'enseignement supérieur est géré par le Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. L'enseignement primaire et secondaire est du ressort du Ministère en charge de l'Education Nationale. La formation technique et professionnelle relève quant à elle, essentiellement du Ministère en charge de l'Enseignement Technique, bien que certaines filières de formation professionnelle soient gérées par différents autres ministères techniques (c'est le cas de l'agriculture, la fonction publique, les eaux et forêts, etc.).

En 2000, la Côte d'Ivoire a adhéré aux objectifs de l'EPT (Education pour Tous) dans le but d'enclencher le développement de son système éducatif. Depuis le début de l'année scolaire 2015/2016, la politique de l'« Ecole obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans » est effective. Ainsi, des initiatives pertinentes ont été mises en œuvre et des progrès significatifs ont été enregistrés.

Le taux brut de scolarisation au primaire est passé de 87,8% en 2011 à 95,4% en 2015. Au niveau du secondaire, ce taux est passé, pour le premier cycle, de 39,7% en 2011 à 58,4% en 2016. Il est resté stationnaire au second cycle à 29,4%.

Dans le cadre du PND 2016-2020, et dans l'optique de l'atteinte des cibles de l'EPT, le Gouvernement compte entreprendre des actions visant, à l'horizon 2020, l'atteinte des objectifs suivants :

- tous les enfants et les jeunes d'âge scolaire fréquentent des écoles offrant des enseignements de qualité répondant aux normes nationales;
- les hommes et les femmes ont un accès équitable à une formation professionnelle de qualité;
- l'accès à un enseignement supérieur de qualité est renforcé.

Emploi

Selon l'enquête Emploi 2013, le taux de chômage élargi est de 9,4% pour l'ensemble de la population.

Le taux de chômage au sens strict est de 5,6% en 2012. Quant à la population active, elle est estimée à 10 478 370 personnes, soit 71,7% de la population en âge de travailler. La population en âge de travailler représente 62,5% de la population totale. De cette portion, 35,1% et 63,2% sont respectivement âgés de 15 à 24 ans et de 14 à 35 ans. La population en âge de travailler est composée à 51,4% d'hommes et à 48,6% de femmes, et réside majoritairement en milieu rural (53,5% contre 25,1% dans les autres villes et 21,4% à Abidjan).

Si la Côte d'Ivoire présente un taux de chômage relativement peu élevé, celui-ci cache toutefois de fortes proportions de sous-emplois et d'emplois précaires. Par ailleurs, le chômage est essentiellement urbain, surtout de longue durée, et il affecte davantage les jeunes diplômés. Cette situation est la résultante d'une forte inadéquation entre la formation et l'emploi.

Secteurs clés de l'économie

L'économie de la Côte d'Ivoire est principalement basée sur l'agriculture, mais celle-ci s'oriente davantage vers la diversification grâce à l'amélioration du climat des affaires.

Le secteur primaire contribue à moins d'un quart du PIB (20,2% en 2015) et emploie plus des deux tiers de la population active du pays. La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao et l'un des plus grands exportateurs mondiaux de cacao, de café, d'huile de palme, de noix de cajou et de caoutchouc naturel. La Côte d'Ivoire est également un pays producteur de pétrole et de gaz. Le secteur pétrolier commence à prendre une place importante dans l'économie du pays, avec un taux de croissance régulier et des investissements d'envergure. Certaines activités d'extraction, notamment de minerais précieux tels que l'or et les diamants, mais aussi de minerais tels que le nickel, sont développées dans le pays.

Le secteur secondaire contribue à près du quart du PIB (25,5% du PIB en 2015). Les principaux secteurs industriels du pays sont la préparation industrielle des aliments, le textile, les matériaux de construction, les engrais, la mise en conserve du thon et l'assemblage.



Le secteur tertiaire connaît une croissance rapide depuis plusieurs années. Il représente plus de la moitié du PIB (31,1% en 2015) et emploie environ 22% de la population active. Tirée principalement par les sous-secteurs du transport et des télécom-

munications, l'activité dans ce secteur est en pleine expansion.

L'activité économique par secteur se répartit comme suit:

Répartition de l'activité économique par secteur	Primaire		Secondaire		Tertiaire	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Valeur ajoutée (en % du PIB)	20,2	19,0	25,5	26,7	31,1	31,7
Contribution à la croissance (en points de pourcentage)	0,5	0,4	3,0	4,0	3,7	3,9

Source : Services nationaux, BCEAO

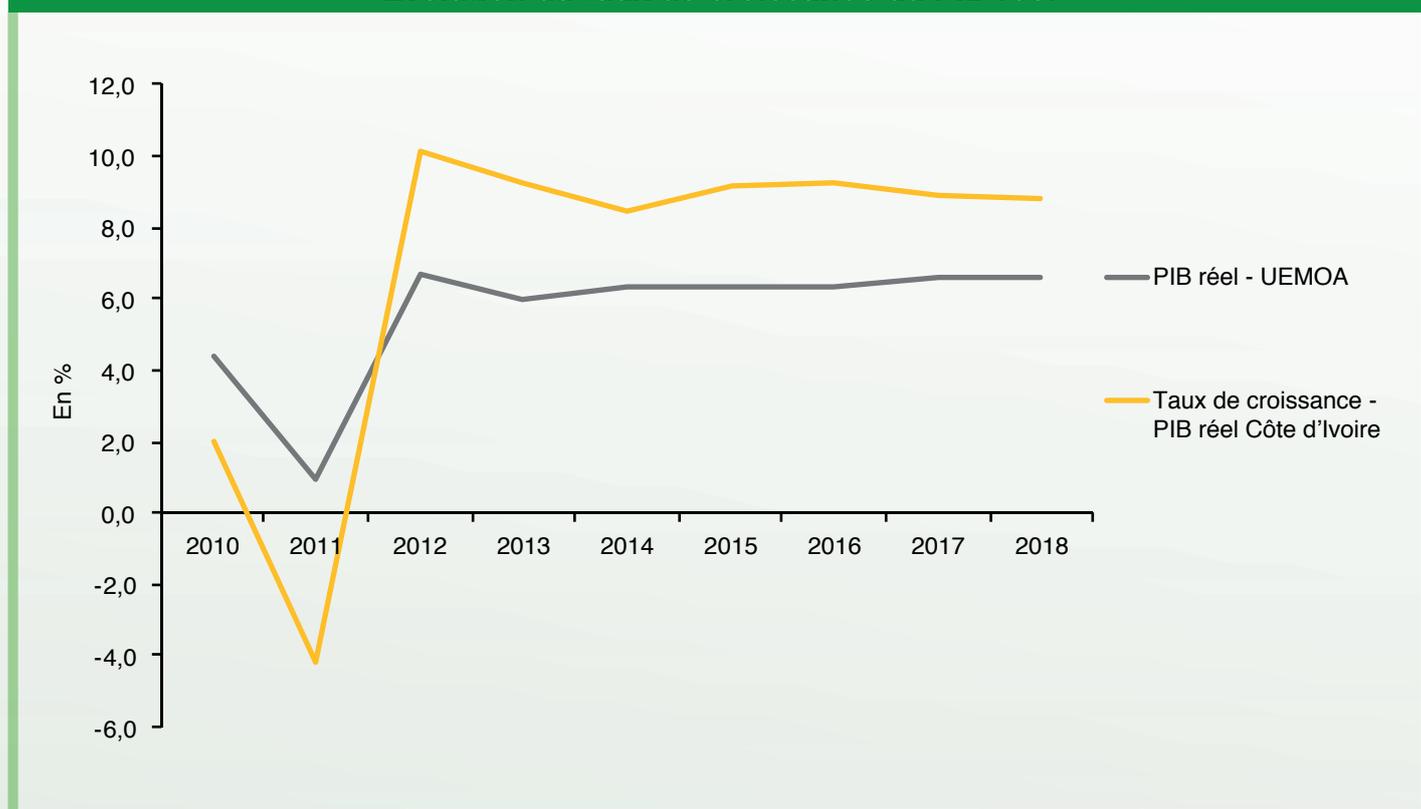
2. SITUATION ÉCONOMIQUE RÉCENTE ET PERSPECTIVES

2.1 SECTEUR RÉEL

L'activité économique de la Côte d'Ivoire connaît un regain de dynamisme depuis 2012, à la faveur de la fin de la crise politique qui a duré toute la décennie précédente. Cette croissance est restée soutenue sur toute la période 2012-2016 à un taux moyen annuel proche de 9% (voir figure ci-dessous). Le rebond de la croissance depuis 2012 est principalement porté par le dynamisme de la consommation intérieure des ménages, suscité par le retour de la confiance (surtout sur le plan de la sécurité) et l'investissement public et privé. En effet, la reprise des investissements dans

le secteur agricole et la bonne tenue des cours de certaines matières premières d'exportation dont le cacao, les réformes introduites visant à sécuriser les revenus des planteurs, ainsi que le lancement des projets d'investissements publics contenus dans le Programme National de Développement [PND] 2012-2015, ont fortement contribué à améliorer le pouvoir d'achat des ménages et à soutenir la croissance économique, dans un environnement international difficile, mais ayant peu affecté l'économie nationale. Bien au contraire, l'économie a bénéficié de la forte baisse des cours du pétrole.

Evolution du taux de croissance du PIB réel

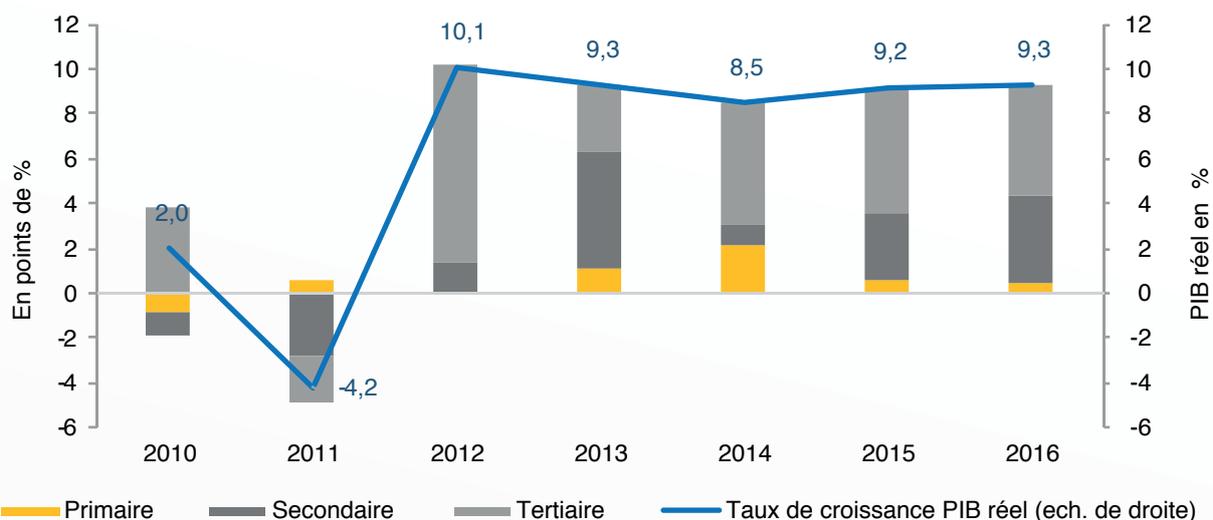


Source : DGE/DPPSE

Le secteur tertiaire continue d'être le véritable moteur de la croissance économique. Il est suivi du secteur secondaire qui a bénéficié d'une reprise de l'investissement privé porté dans un premier temps sur l'amélioration de l'équipement productif et la reconstitution de stocks et de nouveaux investissements,

notamment dans le BTP, l'agro-alimentaire et le secteur de l'énergie. Ce dynamisme économique a également bénéficié de l'amélioration continue des conditions sécuritaires et sociales et des réformes structurelles mises en œuvre en vue de l'assainissement du climat des affaires.

Evolution de la croissance du PIB réel et contribution sectorielle



Source : DGE/DPPSE

Le **secteur primaire** qui représente 20,2% du PIB en 2015, est porté par la progression de l'agriculture d'exportation (+8,2%), malgré la baisse de l'agriculture vivrière (-0,9%), et devrait progresser de 2,0% en 2016. Il est en constante hausse depuis 2011 (6% en moyenne entre 2013 et 2015). L'agriculture vivrière est principalement destinée à la demande locale dans un objectif d'autosuffisance alimentaire. Dans le cadre du Programme National

Ivoirien pour l'Agriculture, la production nationale de produits vivriers a été renforcée, notamment les produits sensibles tels que le riz (2,2 millions de tonnes en 2015 contre 0,7 million de tonnes en 2010, soit plus de 3 fois son niveau d'antan). Mais, cette production reste soumise à l'effet négatif de l'irrégularité et de la mauvaise répartition des pluies, en témoignent les évolutions en 2014 et 2015 (voir figure ci-dessous).

Evolution de la croissance du secteur primaire et contribution de ses composantes



Source : DGE/ DPPSE

Quant à l'agriculture d'exportation, elle enregistre des niveaux de production en constante amélioration depuis la fin de la crise post-électorale. Même si le sous-secteur reste dominé par la production du cacao, la Côte d'Ivoire construit et renforce son leadership sur le continent et au niveau mondial sur des cultures telles que le caoutchouc naturel, l'huile de palme, l'anacarde, etc.

La bonne tenue de la production et la croissance dans le sous-secteur de l'agriculture d'exportation restent tributaires des conditions internationales des cours des matières premières d'exportation, qui ont globalement peu affecté négativement la situation ivoirienne (le cours du cacao s'est plus ou moins maintenu à un niveau élevé), et des actions du Gouvernement pour améliorer la compétitivité dudit secteur. Il s'agit d'une part, de la mise en place d'un nouveau cadre de vente à terme du cacao, du café, du coton et de l'anacarde qui sécurise, en garantissant un prix plancher, les revenus des planteurs et harmonise les prix sur l'ensemble du territoire, et d'autre part, du renforcement organisationnel des filières agricoles et de l'encadrement technique des planteurs (application des meilleures techniques culturales), en vue d'améliorer leur compétitivité. En outre, le Gouvernement œuvre à la professionnalisation des filières agricoles en vue d'accroître leur crédibilité et attirer l'investissement privé, en adoptant un dispositif conforme à l'acte uniforme de l'OHADA, qui est entré en vigueur depuis mai 2013 et qui impose aux sociétés coopératives la production d'états financiers réguliers. Ce faisant, le Gouvernement contribue à créer les conditions pour

l'accès de ces sociétés au marché financier régional en vue de la mobilisation des ressources.

Le **secteur secondaire** ivoirien devrait représenter 26,7% du PIB en 2016 contre 25,5% du PIB en 2015 et 24,8% en 2014. La reprise de la croissance enregistrée en 2012, s'est poursuivie sur la période 2012-2015 avec un taux de croissance moyen de 11,7% et s'est accélérée en 2016 pour atteindre 16,8%. Cette performance en 2016 serait attribuable à la bonne progression de l'énergie (+41,0%), des BTP (+31,6%), de l'extraction minière (+17,2%), des industries agro-alimentaires (+5,0%) et des autres industries manufacturières (+8,0%).

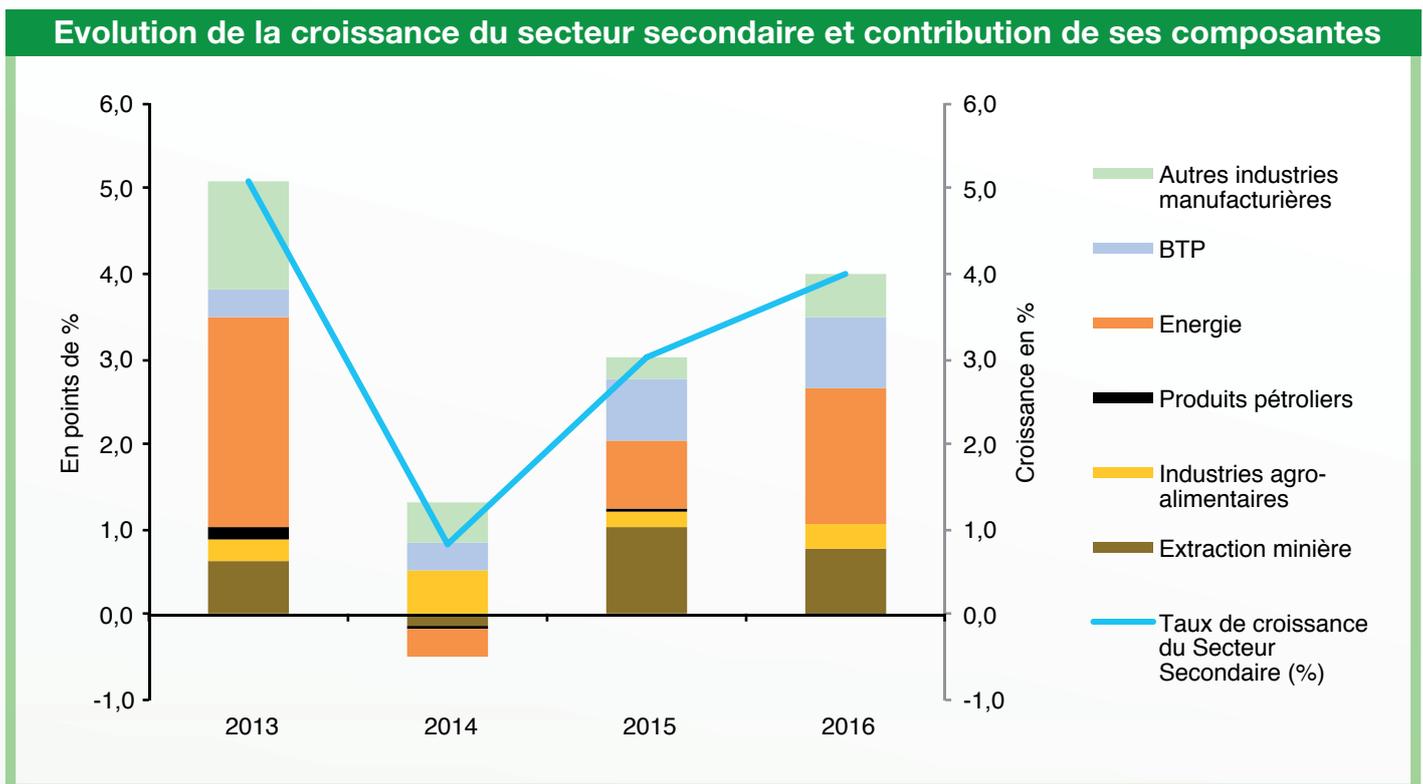
Le secteur industriel bénéficie des actions initiées par le Gouvernement dans le cadre de sa politique industrielle qui vise à :

- renforcer le cadre réglementaire et législatif en vue d'encourager l'investissement privé et attirer l'investissement étranger;
- améliorer l'environnement des affaires;
- apporter des appuis spécifiques à certaines filières en vue de promouvoir la transformation des matières premières, notamment le cacao pour lequel l'objectif est de porter la première transformation, actuellement de 33%, à au moins 50% de la production de fèves de cacao à l'horizon 2020 (soit de 560 000 tonnes à 837 000, voire à 1 million de tonnes).



La répartition de la croissance dans les principaux sous-secteurs d'activités secondaires est illustrée

comme suit :



Source : DGE/DPPSE

Concernant la production énergétique, la Côte d'Ivoire continue de renforcer son leadership régional. La production d'énergie électrique a considérablement progressé ces dernières années. En effet, de 5 993 GWh en 2011, elle devrait atteindre 10 213 GWh en 2016, soit une progression de plus de 70%. Le sous-secteur des BTP a participé considérablement à la croissance du secteur secondaire à travers les différents travaux d'infrastructures (autoroute Abidjan-Yamoussoukro, pont Marcorry-Riviera, construction du barrage de Soubré, etc.). En outre, avec la poursuite de certains projets d'investissements publics et privés initiés depuis 2014 et 2015 et à l'entame de nouveaux projets publics dès 2016, à savoir l'aménagement et la valorisation de la baie de Cocody, la réhabilitation de la voirie urbaine (Abidjan, Soubré, San-Pédro, etc.) et des axes interurbains, le bitumage de nouvelles routes interurbaines (Tiébissou - Didiévi, Bouna - Doropo - Frontière Burkina Faso, Bingerville -Eloka-Ebrah, etc) et la poursuite du programme de logements sociaux, la croissance du secteur des BTP devrait rester dynamique en 2016 et au-delà. Le secteur des industries extractives connaîtrait en 2016 une

hausse de 17,2% contre 26,3% en 2015 et une contraction de 3,3% en 2014. Cette évolution est due à l'augmentation de la production de pétrole brut et de l'or. En effet, de 2015 à 2016, la production de pétrole brut passerait de 29 411,4 barils/jour à 47 362,6 barils/jour et celle de l'or de 23,5 tonnes à 24,0 tonnes, soit des hausses respectives de 61,0% et 2,1%, imputables aux investissements dans les domaines de l'exploration, du développement et de l'entretien des puits et mines existants. Ces activités ont bénéficié des facilités liées aux nouveaux codes minier et pétrolier. Le Gouvernement s'attend à ce que les effets notables sur la production se prolongent sur le moyen et le long terme.

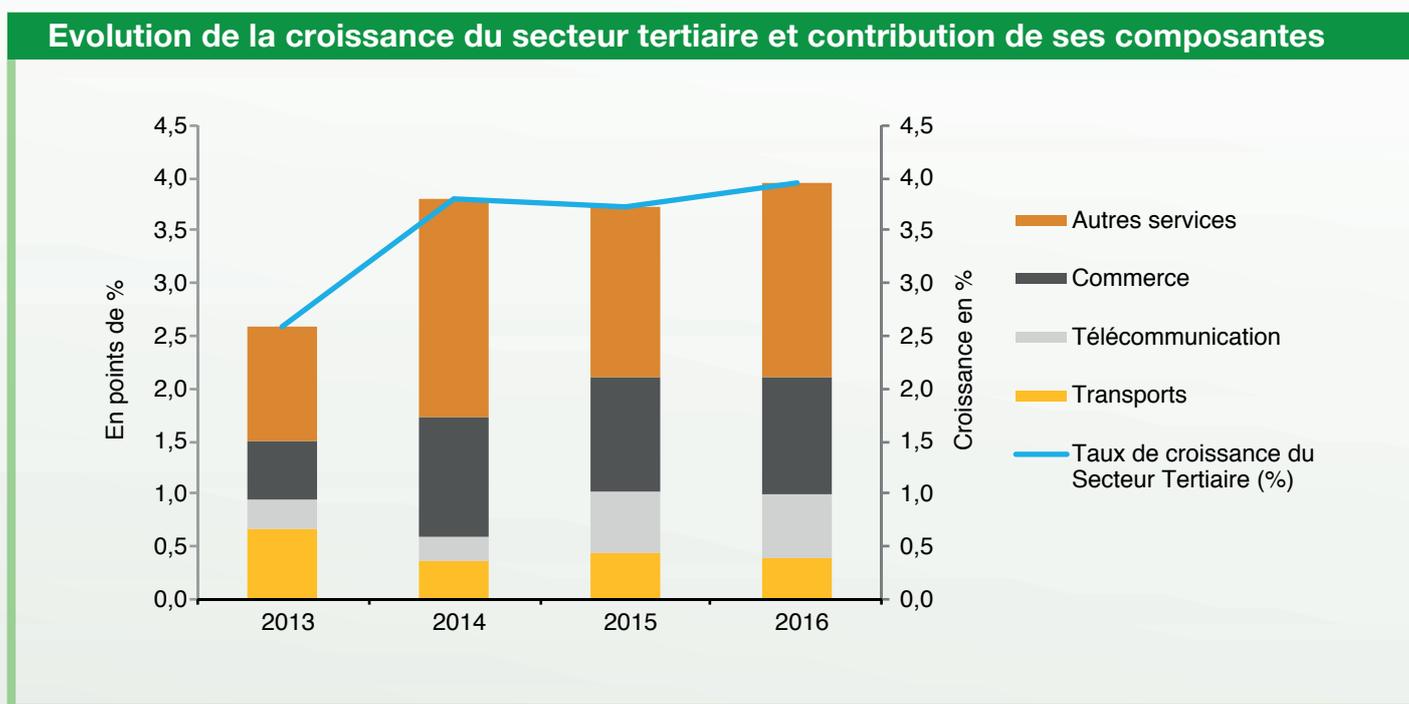
Le **secteur tertiaire** représenterait 31,7% du PIB en 2016 contre 31,1% en 2015. En plus d'être le secteur le plus important en termes de parts dans le PIB, il enregistre la plus forte contribution à la croissance du PIB réel sur la période 2012-2016, avec une contribution moyenne de 31%. Le secteur tertiaire bénéficie de l'évolution favorable des secteurs primaire et secondaire. Sa croissance est attendue à 10,8% en 2016 après avoir enregistré

une progression réelle de 10,3% en 2015 et 10,8% en 2014. La consolidation de l'activité dans ce secteur s'explique par l'évolution positive de toutes ses composantes, surtout le transport qui enregistre une croissance annuelle moyenne sur la période 2013-2016 de 12,6%, des télécommunications (6,3%) et du commerce (9,4%).

Le secteur des transports bénéficie du renforcement du parc auto, de la fluidité routière et du renforcement du trafic maritime et aérien, ainsi que des effets positifs de la réhabilitation et du renforcement des infrastructures routières existantes et des nouveaux projets routiers entrepris par le Gouvernement. Tout ceci a un impact transversal sur l'efficacité logistique des acteurs du secteur privé de même que le désenclavement logistique des zones rurales et ouvre de nouvelles perspectives de développement.

Les télécommunications, quant à elles, enregistrent

une augmentation du nombre d'abonnés dans le secteur (7,9% par rapport à 2015) et de nouveaux investissements pour la couverture nationale, notamment l'installation des fibres optiques. Le secteur des télécommunications profite également des initiatives gouvernementales visant à promouvoir les NTIC, telles que les projets « 1 Citoyen, 1 Ordinateur + 1 Connexion internet », « E-Education », « E-Santé » et « Cyber centres Communautaires ». Concernant l'activité commerciale, son évolution est généralement fortement corrélée au dynamisme de l'activité économique. En outre, elle tire parti de l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages (+35% depuis 2012), liée à la hausse des salaires dans le secteur public et privé ainsi qu'à l'augmentation du revenu agricole. L'évolution et la répartition de la croissance dans les principaux sous-secteurs d'activités tertiaires est illustrée comme suit :



Source : DPPSE

La **demande globale** bénéficierait de la croissance économique et des politiques d'amélioration des revenus des ménages initiés par le Gouvernement, ainsi que des politiques d'investissements publics et de soutien au secteur privé.

La consommation finale est ressortie à 9,5% en 2015 contre 8,3% en 2014, soutenue aussi bien par la consommation des ménages (+7,7% en 2015 contre +7,8% en 2014) que par la consommation publique (+20,0% en 2015 contre +11,3% en 2014).

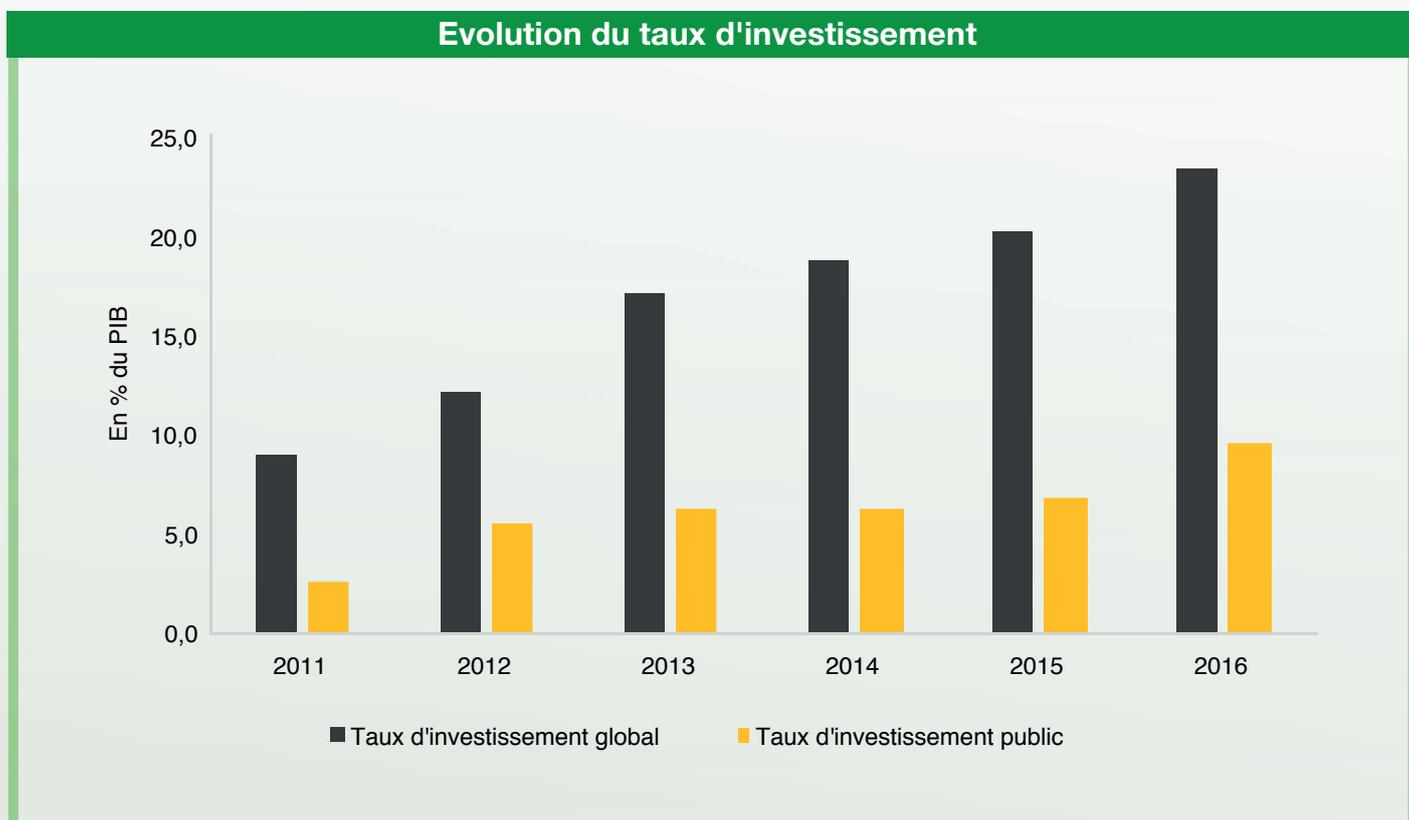
La hausse de la consommation devrait également se poursuivre en 2016 avec une progression attendue de la consommation finale de 8,0%, tirée par un accroissement de la consommation des ménages de 8,9% et celui de la consommation publique de 3,5%. Ces évolutions sont en lien avec l'augmentation substantielle des dépenses de l'Etat, la politique de création d'emplois ainsi que la hausse des revenus des ménages salariés et agricoles.

Les investissements ont augmenté de 17,0% en 2015 contre 15,9% en 2014, soutenus par les grands chantiers de l'Etat (Autoroute Abidjan-Bassam, logements sociaux, construction de l'Université de Man, barrage de Soubré, les ponts de Béoumi, etc.) ainsi que par le renouvellement et le renforcement de l'outil de production dans le secteur manufacturier et celui des BTP. A cela s'ajoute le renforcement des capacités des centrales thermiques (Ciprel IV, Azito, Abatta etc.) et des différents ports maritimes, la modernisation de l'aérogare (Fret de l'aéroport FHB), la réhabilitation des aéroports de l'intérieur du pays (Yamoussoukro, San-Pedro, Bouaké, Korhogo etc.), la poursuite de la prospection minière (pétrole, or, fer, manganèse), le développement des champs pétroliers et gaziers (Gazelle, Espoir etc.) et des gisements aurifères (départements de Hiré et de Bouaflé).

Tous ces grands travaux initiés par le Gouvernement continuent de renforcer l'investissement total, qui enregistrerait un accroissement de 28,6% en 2016, attribuable à l'investissement public et privé, qui progresserait respectivement de 52,5% (contre 21,0% en 2015) et 15,7% (contre 14,9 en 2015). Ces évolutions, en ce qui concerne l'investissement

public, s'expliquent par la volonté de l'État de rattraper les retards accumulés par le pays en matière d'infrastructures. Pour l'investissement privé, par l'amélioration du climat politique et les progrès accomplis en matière de climat des affaires, qui ont contribué à restaurer la confiance des investisseurs. Ainsi en 2016, le taux d'investissement global se situerait à 23,3% du PIB après 20,1% en 2015 et 18,7% en 2014. Le taux d'investissement public devrait, quant à lui, se situer à 9,5% du PIB en 2016 après 6,9% en 2015 et 6,1% en 2014. Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services devraient continuer à progresser en 2016 à 9,1% (contre une hausse de +16,6% en 2015 après 3,7% en 2014), en lien avec la consommation de biens intermédiaires et d'équipements relatifs aux différents investissements réalisés dans le cadre des grands travaux publics et le dynamisme dans l'industrie.

Quant aux exportations de biens et services, elles enregistreraient une évolution moins forte en 2016, de 2,5%, contre une hausse de 8,5% en 2015 et 4,0% en 2014, due principalement à l'évolution à la baisse des cours internationaux de certaines matières premières d'exportation.



Source : DGE/ DPPSE

L'évolution de la demande se présente comme suit:

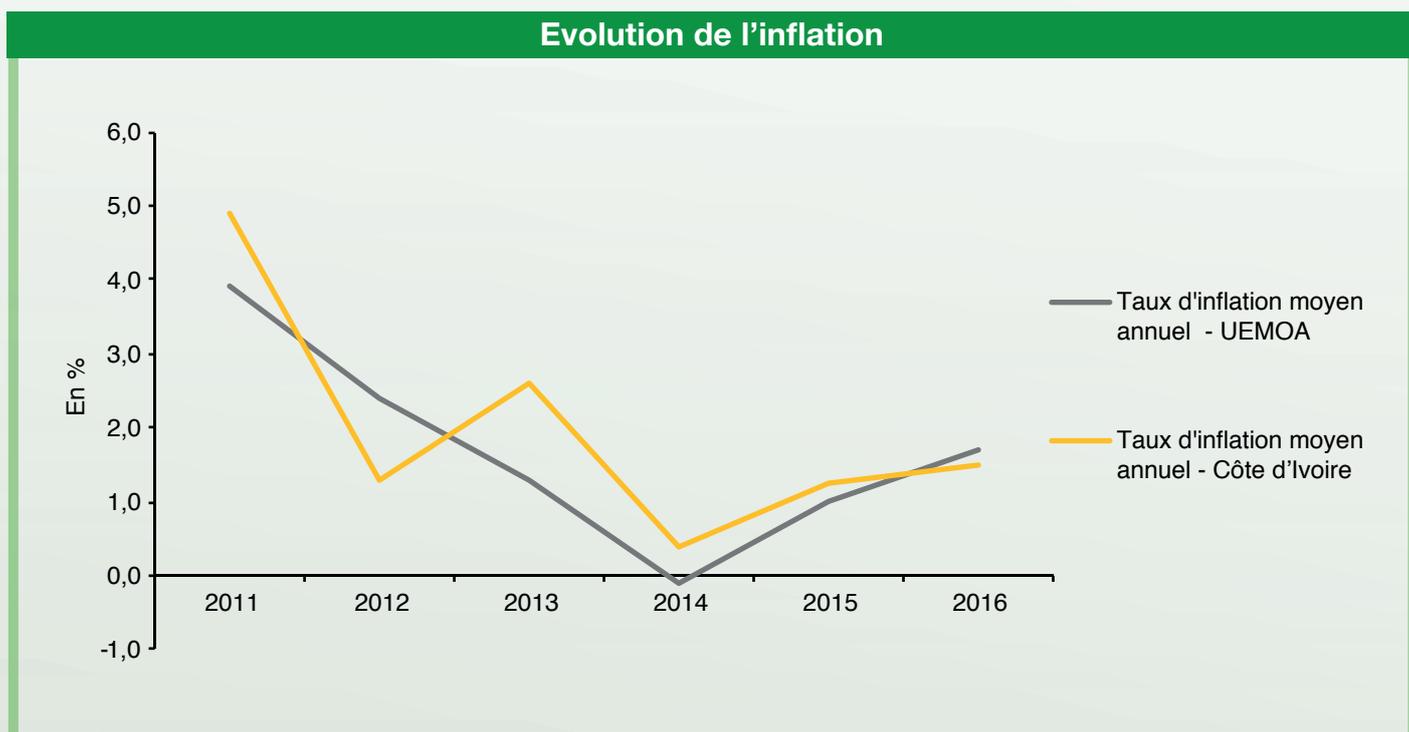
Contribution de la demande à la croissance réelle (en %)

Composantes	2013	2014	2015
Consommation finale	3,4	6,4	7,3
Consommation finale publique	0,4	1,3	2,3
Consommation finale privée	2,9	5,1	5,0
Formation brute de capital fixe	5,8	2,5	2,9
FBCF publique	1,5	0,2	1,2
FBCF privée	4,3	2,3	1,7
Variation des Stocks	1,5	-0,6	1,6
Demande interne	-1,4	0,2	-2,7
Importations de biens et services	2,3	-1,4	-5,9
Exportations de biens et services	-3,7	1,6	3,3
Total	9,3	5,5	9,2

Source : DPPSE

Concernant l'évolution générale des prix, le taux d'inflation annuel moyen est d'environ 1,4% sur la période 2012-2016, en deçà du plafond communautaire de 3%. La hausse du niveau général des prix est attendue en 2016 à 1,5%. L'inflation est maintenue au cours de ces dernières années à un niveau relativement faible grâce d'une part, à la réduction des coûts des produits de grande consommation par l'accroissement de l'offre de produits alimentaires comme le riz et certains

produits vivriers (amélioration de la production vivrière à travers le PNIA) et d'autre part, par la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de dessertes agricoles. Le faible niveau des cours mondiaux du pétrole a également contribué, à travers la baisse des prix à la pompe du carburant, en liaison avec une faible inflation mondiale, à cette hausse modérée du niveau général des prix. L'évolution de l'inflation est illustrée par le graphique ci-après :



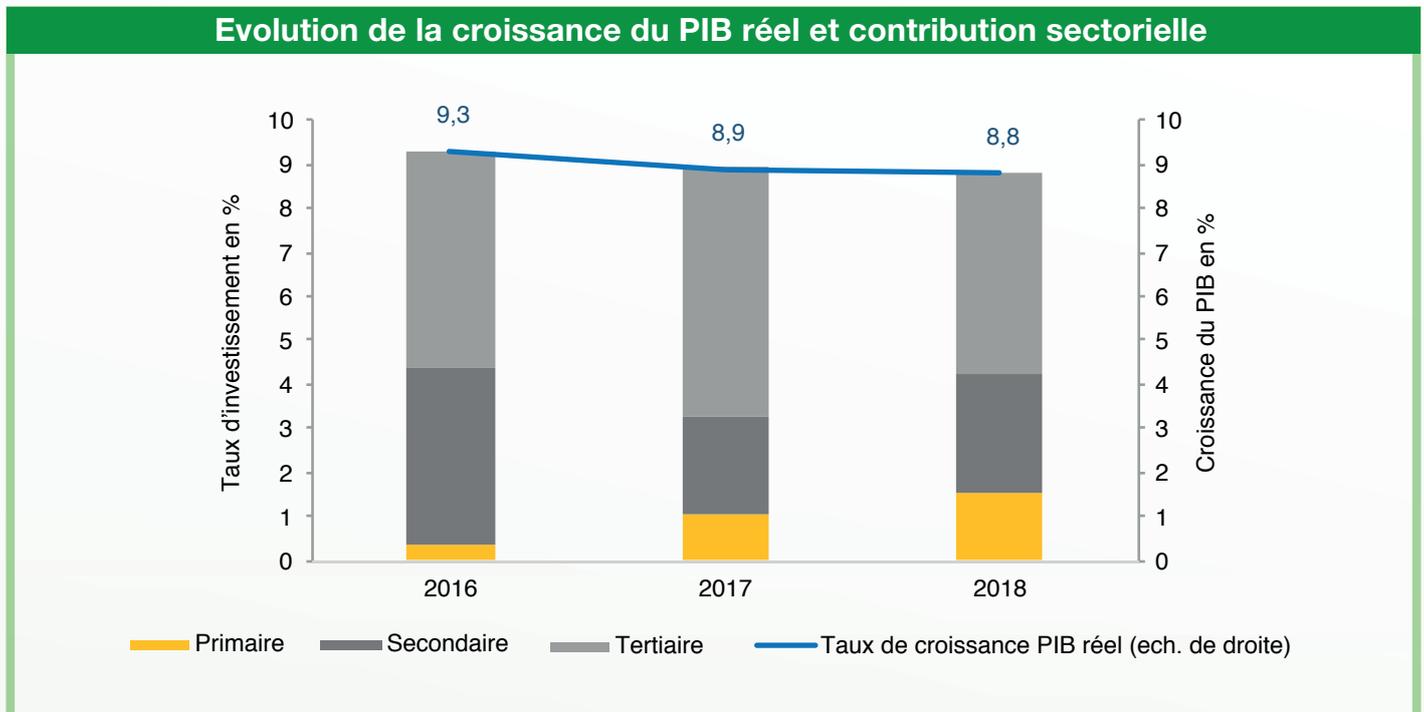
Source : DGE/ DPPSE

Situation en 2016 et perspectives

L'évolution de l'économie ivoirienne à court et à moyen termes serait caractérisée par la consolidation de la dynamique de croissance et l'amorce de la transformation structurelle de l'économie, surtout

avec une base industrielle solide, comme réaffirmé dans le Plan National de Développement 2016-2020.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de l'impact futur de la mise en œuvre du PND sur la croissance réelle du PIB.



L'économie ivoirienne devrait croître de 8,9% en 2017, de 8,8% en 2018 et en moyenne de 8,2% sur la période 2019-2020, conformément aux projections du PND 2016-2020 pour l'atteinte de l'objectif de l'émergence en 2020. Cette trajectoire de croissance devrait être tirée notamment par un accroissement substantiel de l'investissement tant public que privé créateur d'emplois, dans un contexte d'amélioration du climat des affaires.

Outre les objectifs en termes de croissance économique et d'investissement, les autres principaux objectifs du PND sont les suivants :

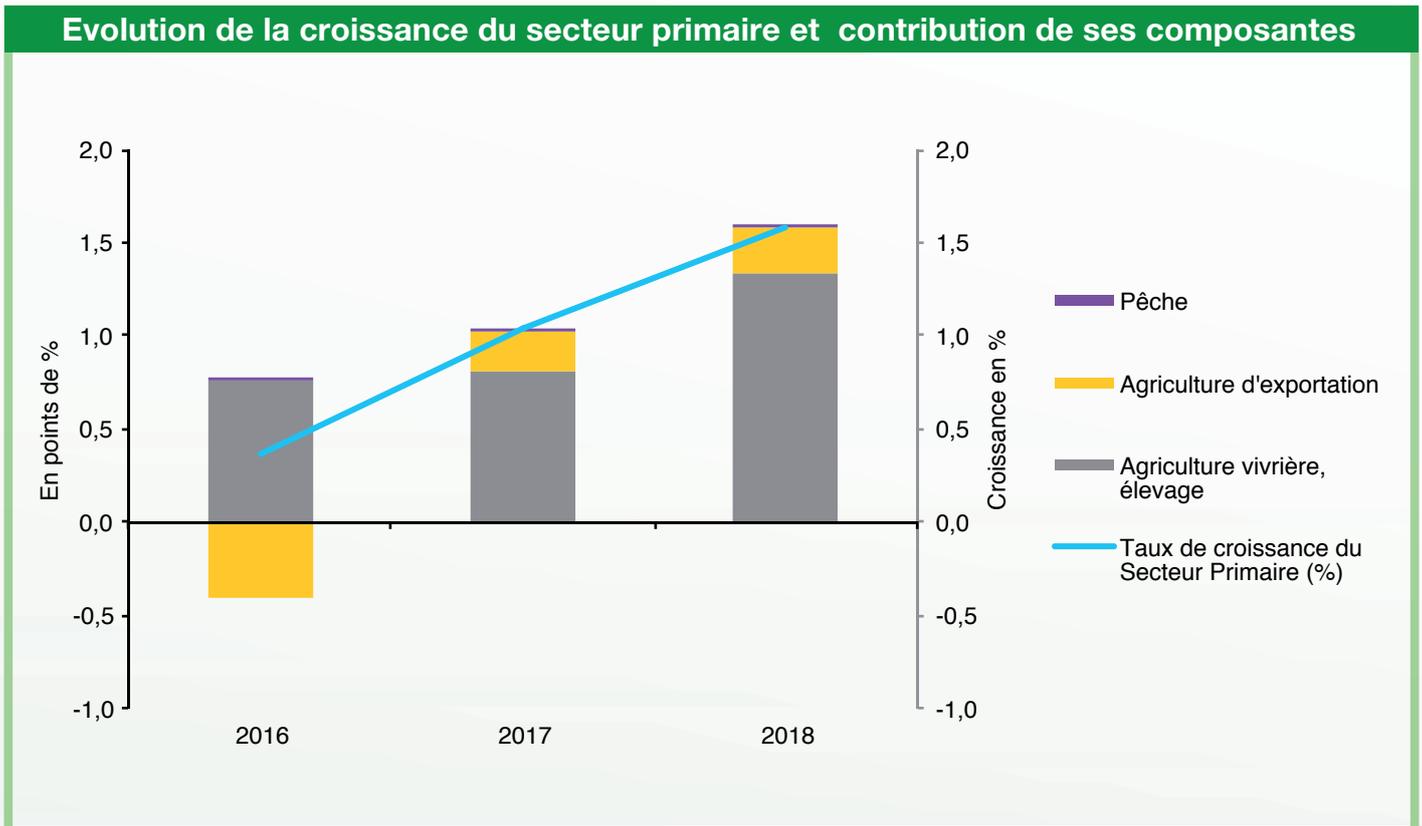
- réduire le taux de pauvreté de moitié et revenir vers le groupe de tête des pays africains qui sont les mieux placés dans l'Indice du Développement Humain du PNUD;
- créer un des meilleurs climats des affaires en Afrique et renforcer la compétitivité de l'économie;

- sensibiliser les populations sur les changements dans les modes de production et de consommation pour construire l'émergence;
- miser sur le développement des infrastructures stratégiques comme levier de l'émergence et en cohérence avec les principes de durabilité environnementale;
- promouvoir l'insertion avantageuse dans le réseau d'échanges régionaux et mondiaux.

Le secteur primaire devrait croître de 7,8% en moyenne sur la période 2017-2018, grâce notamment à un rebond de l'agriculture vivrière (+10,6%) qui devrait bénéficier des investissements dans le secteur agricole, dans le cadre du PNIA.

Cette performance de l'agriculture vivrière étant assujettie à la maîtrise de l'eau et la mise à disposition des semences améliorées et des intrants, le Gouvernement entend également mettre en œuvre les actions nécessaires dans le cadre du PNIA. Concernant spécifiquement le riz, l'installation en cours des petites unités de transformation constitue une avancée significative pour la production de paddy et sa transformation. En outre, la redynami-

sation des organisations professionnelles dans les secteurs du vivrier, de l'agriculture de l'exportation, de la pêche et l'élevage d'une part, et l'amélioration du traitement phytosanitaire des plantations et des routes de desserte, ainsi que la pratique de prix rémunérateurs aux producteurs, d'autre part, devraient contribuer à la croissance des différentes filières agricoles (voir graphique ci-dessous).



Source : DPPSE

Le secteur secondaire progresserait de 9,6% en moyenne par an sur la période 2017-2018, soutenu par toutes ses composantes (voir graphique ci-dessous), notamment l'agroalimentaire (+6,4%), les BTP (+19,8%), les autres industries manufacturières (+9,0%), l'extraction minière (+7,2%) et l'énergie (+9,4%).

Le secteur du BTP bénéficierait de la poursuite des grands chantiers de l'Etat, dont la construction de la gare routière interurbaine d'Adjamé, l'extension et la modernisation du Port Autonome d'Abidjan (PAA) ainsi que la mise en œuvre du programme présidentiel des logements sociaux.

L'activité industrielle manufacturière quant à elle devrait profiter de la mise en œuvre du nouveau

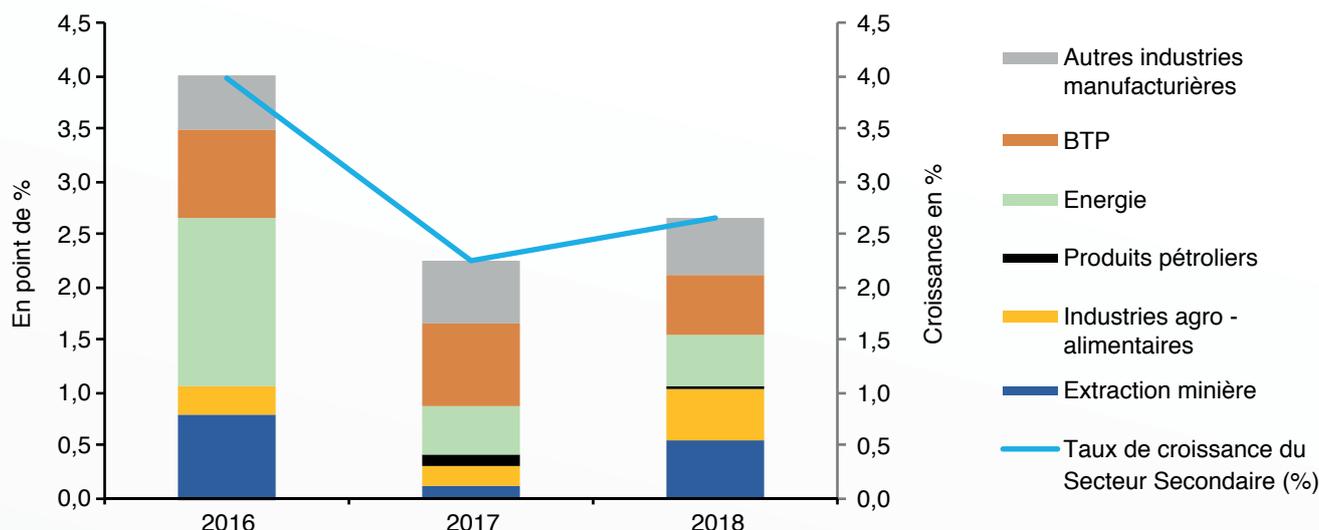
code des investissements et des projets de Partenariat Public-Privé (PPP) liés à la nouvelle politique d'industrialisation, ainsi que du dynamisme de la demande intérieure et de la demande extérieure, surtout celle provenant de la sous-région.

En outre, avec un accroissement du volume des investissements, facilité par les codes minier et pétrolier, dans le domaine de l'exploration et du développement de nouveaux champs pétroliers et de gisements miniers, la croissance dans le secteur minier devrait être plus dynamique.

Le secteur énergie tirerait partie des retombées des investissements réalisés depuis 2012 pour accroître la capacité de production, notamment avec la mise en production du barrage de Soubré en 2017.



Evolution de la croissance du secteur secondaire et contribution de ses composantes

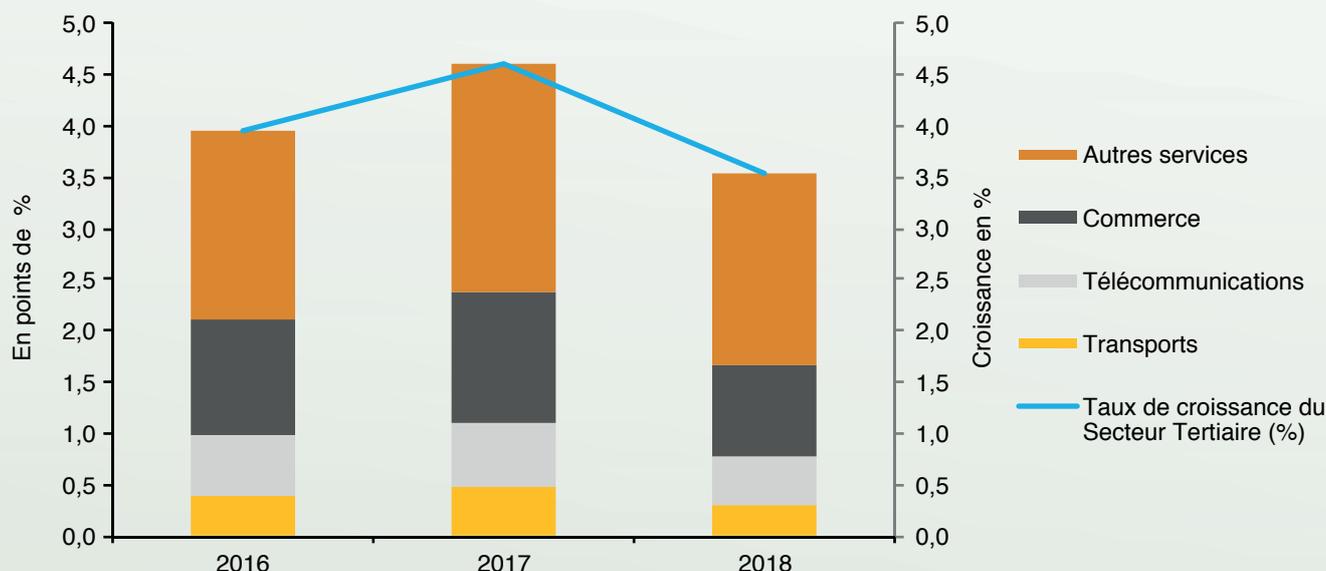


Source : DGE/DPPSE

La croissance du secteur tertiaire serait de 10,9% en moyenne par an sur la période 2017–2018, grâce au dynamisme de l'ensemble de ses composantes et à celui des secteurs secondaire et primaire. Les investissements dans le secteur des télécommunications pour la couverture nationale en fibre optique, le désenclavement des contrées reculées

par la construction de routes et de ponts, les investissements dans les différents ports et aéroports, la mise en service des hôtels en construction depuis 2011 soutiendraient la croissance des activités tertiaires dans leur ensemble. Ainsi, les activités dans les transports (10,0%) et le commerce (10,2%) devraient être assez soutenues sur toute la période.

Evolution de la croissance du secteur tertiaire et contribution de ses composantes



Source : DGE/ DPPSE

La demande devrait également contribuer à la croissance du PIB réel sur la période 2017-2018. Elle serait tirée par la croissance continue des investissements (+8,9% en moyenne) et la consolidation de la consommation finale (+8,3% en moyenne). Les investissements seraient soutenus par la poursuite des chantiers publics (notamment infrastructures socioéconomiques structurantes et logements sociaux) et le renforcement des outils de production dans les secteurs manufacturiers et de la construction. Le taux d'investissement global ressortirait en moyenne à 23,3% du PIB par an sur la période 2017-2018 comme en 2016 et 20,1% en 2015. Le taux d'investissement public serait de 8,7% en

moyenne par an sur la période. Quant à la consommation finale, elle continuerait de bénéficier de la hausse des revenus et de la création d'emplois. Les importations progresseraient de 9% en moyenne par an sous l'impulsion du dynamisme de l'économie et les exportations seraient en hausse de 6,6% en moyenne par an en raison de la bonne tenue des productions agricoles, minières, pétrolières et des produits transformés.

L'inflation serait contenue à 1,8% en moyenne par an sur la période 2017-2018, en dessous de la norme communautaire de 3%, grâce à l'accroissement de l'offre de produits alimentaires et à un meilleur approvisionnement des marchés.

2.2. Finances publiques

Depuis 2012, les finances publiques évoluent dans un contexte économique favorable caractérisé par une activité économique dynamique. Poursuivant ses efforts d'assainissement des finances publiques, le Gouvernement a fait baisser le déficit budgétaire de 5,4% du PIB en 2011 à 2,9% en 2015. Cependant, en raison de la poursuite de la politique d'investissement en vue de réduire le gap en termes d'infrastructures socio-économiques, le déficit budgétaire devrait se creuser pour ressortir à 4,0% du PIB en 2016.

De 2011 à 2016, les dépenses sont passées respectivement de 24,3% à 24,7% du PIB, témoignant des besoins croissants liés à la situation de post-crise, de la hausse des investissements publics et de la masse salariale (revalorisation salariale et recrutement de nouveaux fonctionnaires).

Cette évolution des dépenses est particulièrement liée à la hausse des dépenses d'investissements qui sont passées de 3,2% du PIB en 2011 à 7,4% en 2016, soit une évolution de plus de 4 points de pourcentage du PIB. Sur la même période, les dépenses courantes ont été maîtrisées, passant de 17,6% du PIB en 2011 à 13,8% en 2016, soit une baisse de 3,8 points de pourcentage. Ces efforts du Gouvernement visant à améliorer et accroître les capacités infrastructurelles du pays devraient se traduire par un gain net pour l'Etat dans la durée. Pour ce faire, le Gouvernement entend sélectionner et exécuter des projets d'investissements porteurs,

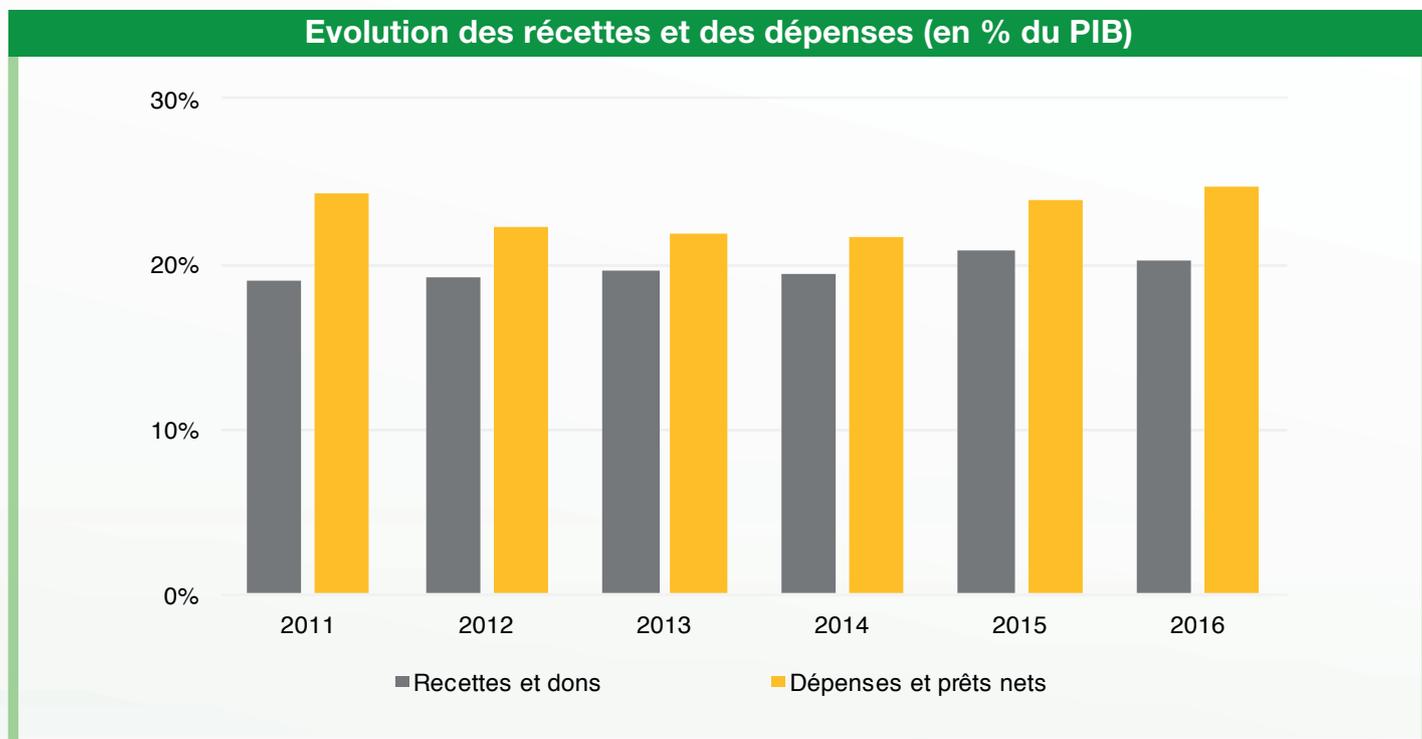
d'où l'élaboration du PND 2016-2020. Du côté des recettes totales et dons (1 725,9 à 4 375,8 milliards de 2011 à 2016), le niveau est resté en moyenne autour de 19% du PIB entre 2012 et 2015. Cependant celui-ci devrait atteindre 20,8% en 2016. L'évolution des recettes résulte du dynamisme de l'activité économique nationale à laquelle elle est corrélée, mais aussi des réformes mises en œuvre par le Gouvernement en vue d'améliorer la performance des circuits de recouvrement. Concernant ce dernier point, la faiblesse de l'augmentation du taux de pression fiscale – les recettes fiscales sont passées de 16,4% du PIB en 2011 à 16,2% en 2012, puis ont stagné autour de 15,5% entre 2013 et 2015, avant d'être projetées à 16,7% du PIB en 2016 – traduit dans une certaine mesure, une faiblesse dans le recouvrement des recettes intérieures. Comme le note la Banque mondiale¹, « la performance de l'État en matière de recouvrement fiscal reste profondément déséquilibrée, avec un taux de recouvrement relativement élevé pour les impôts prélevés sur les transactions internationales, avec tout de même des insuffisances notoires en matière des impôts directs et indirects ».

Depuis la relance économique intervenue en 2012, une des caractéristiques de la situation des finances publiques est que le niveau des recettes intérieures couvre les montants des dépenses courantes. Sur la période 2012-2016, le taux de couverture moyen est ressorti à 116,3%.

¹ Situation économique en Côte d'Ivoire, déc. 2015.

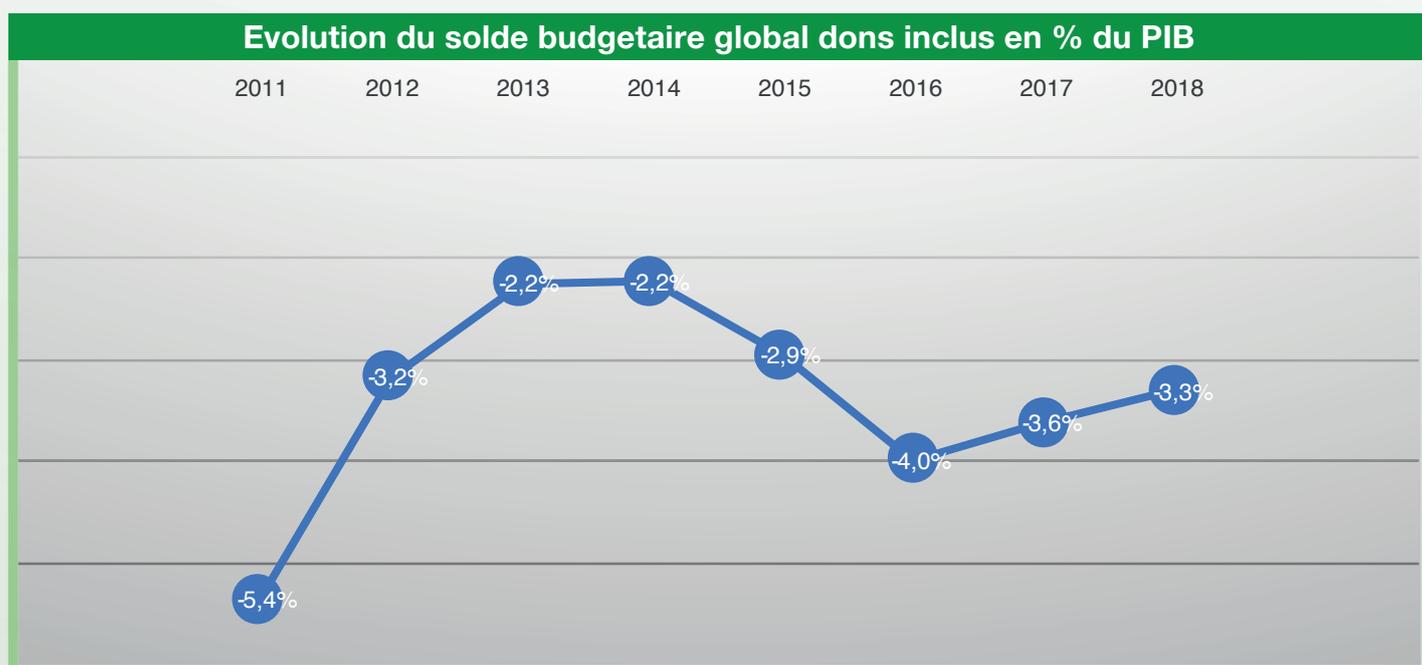
La consolidation des finances publiques observée en 2016 devrait se poursuivre en 2017 et 2018. Les recettes totales sont attendues à 20,9% du PIB en moyenne et les recettes fiscales à 16,8% du PIB entre 2017 et 2018, soit légèrement au-dessus des niveaux atteints en 2016. Quant aux dépenses totales, elles baisseraient légèrement à 24,4% du

PIB en moyenne entre 2017 et 2018. Cependant, les dépenses d'investissement devraient croître de 7,4% en 2016 à 7,7% en 2017 et 8,2% en 2018. Le déficit budgétaire devrait par conséquent s'améliorer et passer à 3,6% du PIB en 2017 et 3,3% en 2018. L'évolution des recettes et des dépenses totales est illustrée ci-après :



Source : DGE/ DPPSE

L'évolution du déficit budgétaire de l'Etat de Côte d'Ivoire est illustrée ci-après :



Source : DGE/ DPPSE

Conformément à la volonté des Autorités ivoiriennes d'assainir la gestion des finances publiques, de renforcer les régies financières et de réduire le déficit budgétaire (le ramener à court/moyen terme sous le plancher communautaire des 3% du PIB), l'Etat compte mettre en œuvre les réformes suivantes :

- rénover le mode de gestion de l'exécution budgétaire;
- mettre en œuvre une gestion axée sur les résultats et un mécanisme de mesure de la performance;
- réorganiser le système d'information budgétaire en vue de la mise en place d'un système de gestion intégrée et du déploiement d'un système d'information décisionnelle;

- optimiser la procédure d'exécution des dépenses publiques;
- poursuivre la pluri-annualité du budget de l'Etat ainsi que l'institution de budgets-programmes;
- mettre en place un processus de déconcentration et d'ordonnancement;
- assurer une réorganisation du processus de démarrage de la gestion budgétaire;
- améliorer l'organisation de la Direction Générale des Impôts;
- améliorer et opérationnaliser la gestion des crédits de TVA et le contrôle de l'assiette de l'impôt;
- moderniser l'impôt foncier.

2.3. Balance des paiements

Depuis 2012, le solde courant de la balance des paiements est négatif, traduisant un déséquilibre entre l'épargne intérieure et l'investissement d'environ 1,3% du PIB en moyenne entre 2012 et 2013, un excédent en 2014 (+1,5%) et un équilibre relatif en 2015 (-0,6%) et 2016 (-1,2%).

La balance commerciale de la Côte d'Ivoire est structurellement excédentaire. Au cours de la période 2012-2015, l'excédent commercial des biens était en moyenne de 10,8% du PIB. Il devrait se situer à 8,8% du PIB en 2016 et en moyenne à 7,4% sur la période 2017-2018. Le dynamisme et la variété des exportations ivoiriennes contribuent à l'excédent structurel de la balance commerciale. Les exportations sont dominées par les produits agricoles, notamment le cacao et les produits pétroliers (pétrole brut et raffiné) qui représentaient respectivement 39,9% et 23,9% des exportations en 2014. Même si la structure des exportations reste caractérisée par une grande variété de produits primaires, la part des produits transformés dans les exportations est tout aussi importante et s'est établie à 53,9% en 2014. Quant aux importations, elles sont constituées principalement de produits alimentaires (16,5% des importations

en 2014), des produits pétroliers (30,6%), des biens d'équipements (21,6%) et des biens intermédiaires hors pétrole brut (15,2%).

Les évolutions des cours des matières premières d'exportation au cours des dernières années, caractérisées par un certain maintien et la baisse des cours du pétrole d'une part, un accroissement plus rapide des importations par rapport à celui des exportations, en particulier du fait des importations de biens d'équipements qui ont plus que doublé au cours des cinq dernières années, d'autre part, expliquent la tendance générale du solde de la balance commerciale. Dans la mesure où la Côte d'Ivoire est à la fois un importateur de pétrole brut et exportateur de produits pétroliers, la baisse des cours du pétrole n'a eu qu'un effet marginal sur sa balance commerciale, surtout qu'elle a été neutralisée par la dépréciation de la monnaie locale, le franc CFA, par rapport au dollar des États-Unis. En 2017 et 2018, les anticipations se fondant sur une appréciation progressive du dollar par rapport au franc CFA et la poursuite de la politique d'accroissement des investissements publics, le solde de la balance commerciale devrait rester contenu dans les mêmes proportions que son

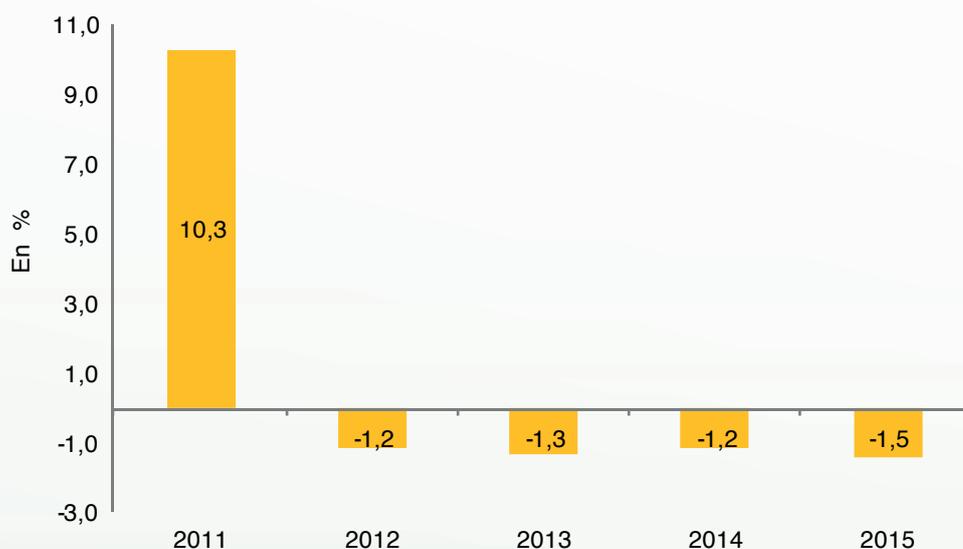


niveau de 2016. Les balances des services, des revenus primaires et des transferts courants sont quant à elles structurellement déficitaires.

Le déficit de la balance des services tient principalement à l'importance des dépenses de fret qui sont fournies par le reste du monde à la Côte d'Ivoire et des autres services, notamment divers services spécialisés en matière d'études, de conseils et d'ingénierie par les sociétés minières, pétrolières et de télécommunications en pleine expansion dans le

pays. Le déficit du compte du revenu primaire est induit principalement par l'accroissement des paiements de revenus d'investissements, dont les intérêts sur la dette publique, consécutifs à l'augmentation des passifs financiers des entreprises vis-à-vis de l'étranger. Le déficit de la balance des transferts courants est lié aux envois de fonds vers l'étranger des travailleurs résidents en Côte d'Ivoire qui sont supérieurs aux transferts reçus dans le pays de la part des migrants ivoiriens installés à l'étranger.

Evolution du solde courant de la balance des paiements (en % du PIB)



Source : BCEAO

L'évolution en valeur du compte des transactions courantes est présentée ci-dessous :

Compte de transactions courantes (en milliards de FCFA)

Rubrique	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Exportations de biens FOB	5 962,1	6 038,2	5 952,9	6 411,3	6 938,0	7 178,5	7 556,6	8 026,4
Importations de biens FOB	3 145,7	4 508,9	4 473,6	4 496,5	5 064,0	5 320,8	5 747,7	6 199,4
Balance des biens	2 816,3	1 529,3	1 479,2	1 914,8	1 874,0	1 857,7	1 808,9	1 827,0
Balance des services	-842,0	-930,4	-1 025,8	-1 067,9	-1 193,9	-1 310,4	-1 367,8	-1 425,9
Revenu primaire	-466,3	-526,7	-445,1	-449,3	-595,5	-558,4	-616,3	-654,6
Revenu secondaire	-251,6	-278,8	-217,1	-145,4	-203,7	-243,0	-273,0	-300,9
Compte des transactions courantes	1 256,4	-206,6	-208,8	252,2	-119,1	-254,0	-448,3	-554,4
Balance courante/PIB (en %)	10,4	-1,5	-1,4	1,5	-0,6	-1,2	-2,0	-2,2
P.I.B.	12 112,7	13 677,3	15 445,8	16 890,9	18 774,5	21 058,5	23 315,6	25 864,6

Source : Services nationaux, BCEAO

Le solde du compte de capital est généralement positif car il est déterminé essentiellement par les transactions de l'Administration Publique. Sous l'effet de l'augmentation des entrées de ressources au titre des dons projets octroyés à l'Administration Publique et des remises de dette dont a bénéficié le pays dans le cadre de l'initiative en faveur des Pays

Pauvres Très Endettés (PTE), le compte de capital enregistre depuis 2012, un solde positif plus important. Notons également que les transactions sur actifs incorporels (brevets, licences, droits d'auteur, marques) se sont soldées par un excédent de 1,3 milliard en 2014, soit un gain de 2,9 milliards par rapport à 2013.

Evolution du compte de capital (en milliards de FCFA)

Rubrique	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Acquisition/cession d'actifs non financiers non produits	-0,1	-0,5	-1,6	1,3	0,005	-	-	-
Transferts en capital	73,0	4 141,6	96,3	137	156,4	219	303	276,5
Administration publique	73,1	4 141,6	96,3	137	128,6	219	303	276,5
Dont remises de dettes	51,0	4 090,0	0	0	0	0	0	0
Autres secteurs	1 478,1	462,8	401,4	857,1	26,8	-	-	-
Solde du compte de capital	73,0	4 141,1	94,8	138,6	156,4	219	303	276,5

Source : BCEAO

Le solde du compte financier est ressorti globalement positif sur la période 2011-2014, sauf en 2013, 2015 et 2016 où il a affiché un solde négatif. Ce solde reflète un accroissement net des passifs de l'Administration Publique relatifs aux investissements de portefeuille et aux prêts liés aux

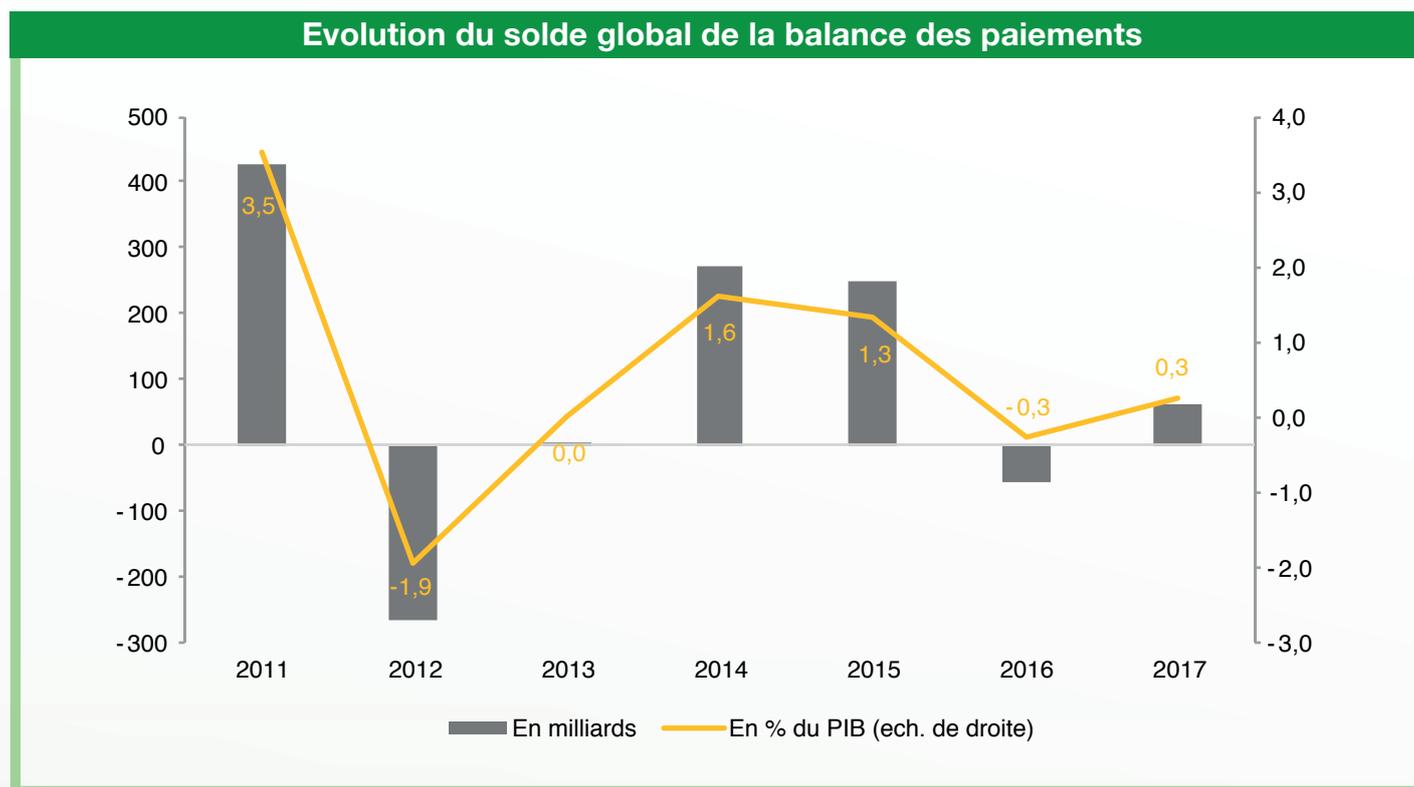
financements à long terme obtenus par des entreprises opérant dans les secteurs de l'industrie manufacturière et de la construction, à l'augmentation des engagements des entreprises au titre des investissements directs étrangers et des investissements de portefeuille.

Evolution du compte financier (en milliards de FCFA)

Rubrique	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Solde du compte des opérations financières	879,7	4 182,0	-80,0	89,9	-250,3	-205,5	-215,7	-307,8
Investissements directs	-135,1	-149,8	-204,5	-208,9	-283,8	-274,5	-300,3	-329,0
Investissements de portefeuille	-49,6	-60,5	-86,1	-462,8	-574,2	-427,6	-226,9	-199,0
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	1 064,4	4 392,4	210,6	761,6	607,7	496,5	311,5	220,2
- Administrations publiques	-13,9	-22,1	64,6	124,1	-174,5	-130,5	-384,2	-433,3
- Autres secteurs	-237,7	-256,7	-281,7	-269,6	782,2	627,0	695,7	653,5

Source : BCEAO

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du solde global de la balance des paiements de la Côte d'Ivoire entre 2011 et 2017.



Source : BCEAO

Après une forte dégradation en 2012, le solde global de la balance des paiements est redevenu positif depuis 2013, du fait de la reprise économique qui a conduit à la bonne tenue de la balance commerciale, à l'accroissement de l'aide budgétaire et des dons projets reçus par l'Administration Publique et qui a permis un accroissement net des passifs

de l'Administration Publique et des entreprises sous-forme respectivement, d'investissements de portefeuille et d'investissements directs étrangers. L'incidence des transactions économiques et financières a été globalement positive sur l'accumulation des avoirs extérieurs nets estimés à 1,3% du PIB en 2015, après 1,6% du PIB en 2014.

2.4. Situation monétaire

La politique monétaire est conduite à l'échelle de l'union monétaire à laquelle la Côte d'Ivoire appartient. Ainsi, les marges de manœuvre au niveau national sont limitées.

Les évolutions des taux de croissance de la masse monétaire traduisent la politique prudente de la BCEAO, qui a pour objectif un ciblage de l'inflation à 2%. Le taux de croissance de la masse monétaire s'est accéléré en 2015 à 18,8%, mais devrait baisser en 2016 à 12,9%.

La forte augmentation des crédits à l'économie de 29,6% en 2015, fait suite à la hausse de 21,8%

observée en 2014. Cette hausse des crédits à l'économie en 2014 et 2015 répond à une plus grande demande du secteur privé sur la période considérée, et s'accompagne d'une hausse plus faible en 2014 de +15% et d'une contraction en 2015 de 3% des crédits accordés au secteur public. Cependant, pour les années 2016 et 2017, en lien avec l'accroissement des dépenses d'investissements publics, le crédit à l'Etat devrait croître plus vite que les crédits à l'économie. Au total, le crédit intérieur devrait maintenir un rythme de croissance annuel stable autour de 16,5%.

Les principaux indicateurs monétaires sur la période 2012-2017 sont présentés ci-après :

Evolution des agrégats monétaires (en milliards FCFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Avoirs extérieurs nets	1 556,9	1 558,5	1 784,7	1 989,0	2 159,0	2 229,0
Crédit intérieur	3 439,6	4 134,6	4 937,0	5 911,6	6 747,0	7 616,2
<i>En % PIB</i>	24,9	26,7	29,2	31,4	32,5	33,5
Crédits à l'économie	2 308,8	2 830,5	3 446,7	4 466,6	5 292,9	6 261,5
<i>En % PIB</i>	16,7	18,3	20,4	23,5	25,5	27,6
Masse monétaire	4 910,6	5 480,4	6 363,8	7 561,8	8 534,6	9 496,6
<i>Variation (en %)</i>	6,9	11,6	16,1	18,8	12,9	11,3

Source : Services nationaux, BCEAO

3. CLIMAT DES AFFAIRES

Avec l'amélioration continue de la situation politique et sécuritaire, le climat des affaires en Côte d'Ivoire a connu une évolution positive ces dernières années. Cette amélioration est imputable aux nombreuses réformes mises en place par le Gouvernement. Selon le rapport Doing Business, la Côte d'Ivoire a progressé sur les indicateurs relatifs à la création d'entreprises, au paiement des impôts et taxes, à la protection des investisseurs minoritaires, à l'exécution des contrats et au règlement de l'insolvabilité. Dans le cadre de la mise en œuvre du PND, le Gouvernement a fait du secteur privé, le moteur de la croissance économique, un partenaire essentiel. Ainsi, les investissements attendus du secteur privé devraient représenter 62% du financement du PND 2016-2020, estimé à 30 000 milliards de FCFA. Afin de favoriser et attirer les investissements privés tant locaux qu'étrangers, le Gouvernement s'est engagé dans un ensemble de réformes visant à améliorer le climat des affaires et dans ce cadre, bénéficie de classements favorables dans un certain nombre d'évaluations réalisées au niveau continental et mondial. Ainsi, grâce aux nombreuses réformes mises en place, la Côte d'Ivoire :

- fait partie des dix (10) économies les plus compétitives en Afrique;
- a progressé de 25 places entre 2012 et 2015 dans le classement Doing Business de la Banque Mondiale;

- a amélioré de 40 places son classement en matière de compétitivité globale des économies (Rapport sur la compétitivité du Forum Économique Mondial, 2015 – 2016), comparé à 2012;
- a enregistré un progrès de 21 places au classement de Transparence International 2015, traduisant les efforts consentis en matière de lutte contre la corruption;
- a obtenu le prix du meilleur pays en matière de réformes dans le secteur minier au forum "Mines and Money" en 2014.

Poursuivant dans sa dynamique de réformes en vue de l'amélioration de l'environnement des affaires et pour attirer davantage d'investissements directs étrangers, le Gouvernement a entrepris des actions visant à renforcer l'efficacité des services publics, la qualité des infrastructures économiques et sociales et la réglementation en faveur des activités économiques. Ainsi, un nouveau Code des investissements visant à favoriser et promouvoir les investissements productifs, créateurs d'emplois durables, orientés vers l'exportation et à forte valeur technologique, a été adopté en 2012. La mise en place d'un guichet unique pour la création d'entreprises est un exemple de mesure visant à faciliter les investissements privés.



4. EVALUATION DE LA QUALITÉ DE CRÉDIT DE LA CÔTE D'IVOIRE

Les agences de notation Moody's et Fitch procèdent régulièrement, depuis 2014, à la notation financière de la Côte d'Ivoire. En 2015, la note attribuée par l'agence de notation Moody's a été révisée à la hausse, passant à Ba3 avec une perspective stable. L'agence de notation Fitch a également revu à la hausse sa note à B+ avec une perspective stable. Selon les agences Moody's et Fitch, la forte croissance économique, le niveau soutenu des investis-

sements dans les infrastructures, l'amélioration constante du climat des affaires à travers les réformes mises en œuvre, ainsi que l'amélioration de la gouvernance et la consolidation de la stabilité politique et sociale, sont les facteurs qui sous-tendent les évolutions positives de la notation financière de la Côte d'Ivoire.

L'historique des notations de la Côte d'Ivoire par les agences Moody's et Fitch se présente comme suit :

Agence	Date	Rating	Perspective
Fitch	18 Déc. 2015	B+	Stable
Moody's	05 Nov. 2015	Ba3	Stable
Fitch	11 juil. 2014	B	positive
Moody's	08 Juil. 2014	B1	Positive

Source : Trading Economics

5. INTÉGRATION RÉGIONALE ET COMMERCE

La Côte d'Ivoire est membre de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Elle partage cette zone économique avec sept (7) autres pays : le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. L'espace UEMOA couvre une superficie de 3 509 600 km², pour une population totale d'environ 110 millions d'habitants. L'objectif de l'Union est de réaliser l'intégration économique des États membres, à travers le renforcement de la compétitivité des activités économiques dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel et d'un environnement juridique rationalisé et harmonisé.

Cet objectif est opérationnalisé à travers le partage d'une monnaie commune : le Franc de la Communauté Financière Africaine (FCFA) gérée par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la mise en place d'un marché commun et la libre circulation des personnes et des biens. Un Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité lie les pays de la zone par une surveillance multilatérale de leurs politiques budgétaires qui s'effectue au travers de critères de convergence que ces derniers doivent respecter.

Les échanges commerciaux intra-UEMOA se sont accrus en 2014 pour s'établir à 2 230,6 milliards contre 2 073,9 milliards en 2013, soit une hausse de 11,1%. Cette augmentation s'explique par l'accroissement des produits alimentaires en liaison avec une recrudescence des activités en Côte

d'Ivoire. En 2014, la part des échanges de biens au sein de l'UEMOA représentait 14,9% de la totalité des flux commerciaux des pays de l'UEMOA.

En 2014, les exportations de biens de la Côte d'Ivoire dans la zone UEMOA se sont élevées à 811,587 milliards FCFA, soit 36,4% des exportations intra-communautaires.

En vue de renforcer l'intégration économique, des actions sont entreprises au niveau communautaire. Celles-ci sont définies dans le cadre du PER, dont la deuxième phase (2012-2016) porte essentiellement sur les trois (3) grands axes que sont : le transport (les transports routiers, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires); l'énergie (la production d'énergie et l'interconnexion électrique), ainsi que la sécurité alimentaire et la maîtrise de l'eau. La Côte d'Ivoire bénéficie de plusieurs projets mis en œuvre dans le cadre du PER, notamment :

- la construction du corridor routier Yamoussoukro – Ouagadougou;
- une construction du Poste de Contrôle Juxtaposé Laléraba - CU7 sur la frontière Burkina Faso - Côte d'Ivoire;
- l'interconnexion ferroviaire Abidjan - Niamey - Cotonou.



6. FACTEURS DE RISQUES

Les facteurs de risques qui pèsent sur la Côte d'Ivoire sont liés à l'environnement sécuritaire régional, à sa situation politique et sociale intérieure, à la structure de son économie et aux politiques mises en place ainsi qu'à l'environnement économique mondial.

Avec les attentats terroristes qui se sont multipliés dans la région ouest-africaine en 2016, le risque terroriste s'est fortement accru, en lien avec la situation d'insécurité qui prévaut dans la bande sahélienne. Les Etats de la région entendent mutualiser leurs moyens et adopter des mesures communes pour lutter contre ce nouveau fléau que représente le terrorisme.

La stabilité politique et sociale en Côte d'Ivoire s'est grandement améliorée depuis la fin de la crise post-électorale de 2011. Mais, la longue période d'instabilité socio-politique qu'a connue la Côte d'Ivoire durant la décennie précédente, a accentué l'incidence de la pauvreté et des indicateurs socio-économiques. Ce qui explique que les indicateurs socio-économiques de la Côte d'Ivoire demeurent en-deçà du niveau moyen en Afrique subsaharienne avec un chômage des jeunes assez important, ce qui pourrait représenter un risque d'instabilité sociale. Le Gouvernement, à travers les mesures de développement économique mises en œuvre, entend améliorer l'offre des infrastructures socio-économiques et rendre la forte croissance économique dont bénéficie le pays plus inclusive.

La structure de l'économie ivoirienne reste fortement influencée par le secteur primaire, notamment l'agriculture d'exportation et l'extraction minière. A ce titre, les ressources budgétaires et la dynamique économique, voire le climat social, sont très dépendants des fluctuations des cours internationaux des matières premières. Afin de réduire cette influence, le Gouvernement mise sur un meilleur encadrement technique et organisationnel des filières agricoles dans le but d'améliorer la compétitivité, les rendements et les revenus des producteurs, mais également sur la transformation d'une part plus importante des productions nationales de cacao, de café, d'huile de palme, de caoutchouc naturel, d'anacarde, etc.

La politique de développement économique tiré par l'investissement mise en œuvre par le Gouvernement a connu un succès à ce jour, d'autant plus que malgré la croissance rapide des investissements publics de la Côte d'Ivoire, il correspond à l'un des taux d'investissement les plus faibles de la zone UEMOA. Mais cette croissance de l'investissement public est principalement financée par de l'endettement, ce qui, malgré un taux d'endettement réduit, place le pays sur une trajectoire de ré-endettement, dans un contexte budgétaire parfois tendu.

Le déficit budgétaire reste supérieur au plafond communautaire de 3% du PIB. Il devrait se creuser davantage et représenter 4% du PIB en 2016. L'efficacité de ces investissements publics devra être non seulement une priorité, mais être assurée, afin d'engendrer des gains budgétaires et économiques à terme. Ce qui devrait contribuer à renforcer la stabilité du rythme de la croissance qui dépend aussi de la capacité des autorités à entamer une transformation structurelle de l'économie.

Sur le plan des finances publiques, la Côte d'Ivoire reste tributaire des financements extérieurs, notamment sous-forme d'aides. Cette dépendance accrue du budget de l'Etat au financement extérieur est passé de 2% à plus de 17% entre 2012 et 2015. Cependant, ces inquiétudes sont atténuées par le fait que ce financement extérieur sert majoritairement à financer des dépenses en capital plutôt que de fonctionnement.

Le Stock de la dette en devises (notamment en dollar US) de la Côte d'Ivoire est soumis à un risque de change important. Avec l'annonce d'une politique monétaire aux Etats-Unis d'Amérique, plus restrictive à partir de la fin de l'année 2016, la valeur du Stock de la dette devrait enregistrer une hausse par le fait de l'appréciation du dollar US. En fin 2016, le Stock de la dette extérieure, qui est principalement libellée en dollar US, se situerait à 26,6% du PIB et représenterait environ 55% de la dette totale. La Côte d'Ivoire s'est cependant engagée à inscrire la gestion de sa dette dans le cadre d'une Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT), dans le but de renforcer la maîtrise de sa dette.



7. ENJEUX, DÉFIS ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Les enjeux en matière de développement de la Côte d'Ivoire pour les années à venir sont exprimés et consignés dans le Plan National de Développement 2016 - 2020. C'est un cadre stratégique clair et cohérent, qui traduit l'ambition des Autorités ivoiriennes à faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020, suivant les cinq (5) piliers stratégiques ci-dessous :

- des populations vivant en harmonie dans une société sécurisée où la bonne gouvernance est assurée;
- des richesses nationales créées en plus grande quantité et de façon durable et réparties de manière équitable;
- un accès équitable de la population à des services sociaux de qualité, en particulier pour les femmes, enfants et autres groupes vulnérables;
- une population vivant dans un environnement sain et un cadre de vie acceptable;
- le rehaussement de la place de la Côte d'Ivoire sur la scène régionale et internationale.

L'émergence de la Côte d'Ivoire devrait se traduire par une réduction significative de la pauvreté et une montée concomitante de la classe moyenne et consacrer une économie ivoirienne dynamique, développementaliste et ouverte sur l'extérieur, intégrée dans l'économie mondiale et régionale, d'où elle tirerait un avantage certain.

L'un des défis de la Côte d'Ivoire, est de maintenir une croissance forte, soutenue et inclusive, respectueuse du Genre et de l'environnement, mais également créatrice d'emplois, surtout pour les jeunes. Cette croissance devrait permettre de doubler le

PIB par tête au début des années 2020 et rejoindre le niveau des pays à revenu intermédiaire.

Un accent particulier devrait notamment être mis sur : l'école obligatoire, l'autosuffisance alimentaire, l'accès à l'eau potable, l'électricité dans tous les villages de plus de 500 habitants, « un citoyen, un ordinateur, une connexion internet » et un système de santé performant de proximité.

La Côte d'Ivoire compte aussi rejoindre les 50 premiers pays dans le monde en ce qui concerne le climat des affaires "Doing Business", le groupe de tête des pays africains en ce qui concerne la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des ressources publiques (indice de la Banque Mondiale), et les pays africains les mieux placés dans l'indice du Développement Humain du PNUD.

Le PND 2016-2020 consacre l'industrie comme un des piliers de la transformation structurelle de l'économie. Ainsi, il met l'accent sur :

- la densification et la diversification de l'appareil productif industriel en capitalisant sur les avantages comparatifs de la Côte d'Ivoire;
- l'amélioration du taux de transformation des matières premières ainsi que le développement de chaînes de valeurs complètes notamment des filières agricoles;
- la consolidation du développement du secteur des mines notamment à travers la simplification des procédures d'acquisition de permis, la sécurisation du cadastre minier ainsi que la facilitation du développement de la sous-traitance locale.

A ce titre, le pays envisage de porter le taux de la première transformation du cacao, actuellement de 33% à au moins 50% de la production de fèves de cacao, et celui de l'anacarde à 100% à l'horizon 2020.



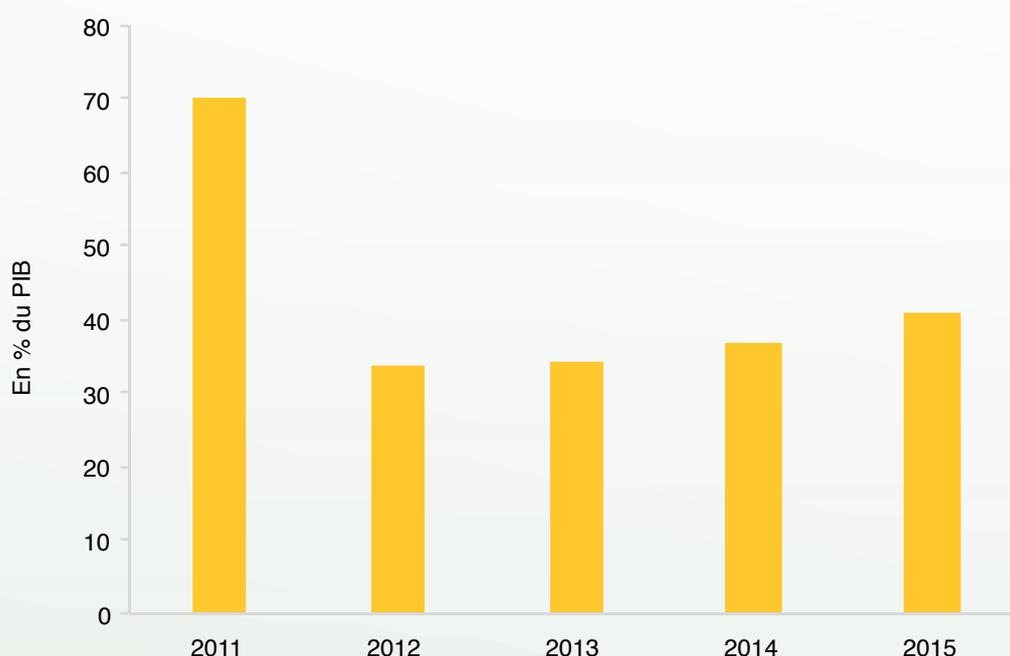
8. SITUATION DE LA DETTE

En fin décembre 2015, le Stock de la dette publique est évalué à environ 7 914,8 milliards FCFA contre 6 439 milliards en 2014, soit une hausse de 22,9%. Il est constitué de la dette extérieure estimée à 23,9% du PIB (soit 56,7% de la dette globale) et de la dette intérieure évaluée à 18,2% du PIB (soit 43,3% de la dette totale).

Le taux d'endettement public total a été divisé par deux entre 2011 à 2012 à la faveur de l'atteinte du

point d'achèvement de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTe), avant de commencer à augmenter progressivement en passant de 33,9% du PIB en 2012 à 40,8% en 2015, représentant ainsi une augmentation moyenne annuelle de 2 points de pourcentage (voir graphe ci-dessous). Toutefois, il reste inférieur au plafond de 70% du PIB retenu dans le cadre du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité de l'UEMOA.

Evolution de la dette publique totale



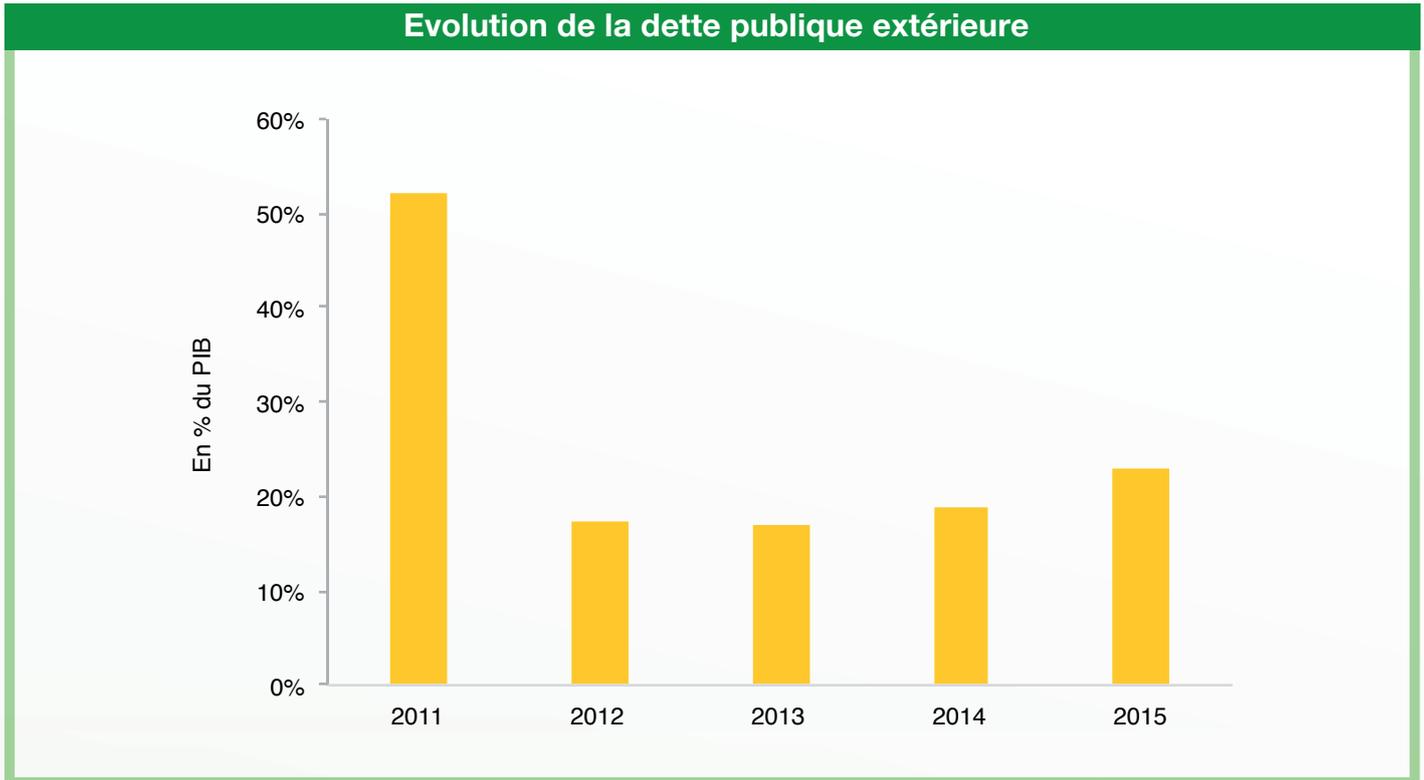
Source : Services Nationaux

8.1 Dette extérieure

Avec l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTe en juin 2012, la Côte d'Ivoire a bénéficié d'un important allègement de sa dette extérieure. Celle-ci est passée de 52,3% du PIB en 2011 à 17,3% en 2012, offrant au Gouvernement l'opportunité de recourir à diverses sources de financements

extérieurs, notamment sur le marché international des capitaux dans le but de financer son ambitieux programme de développement contenu dans les PND 2012-2015 et 2016-2020. La dette extérieure a par conséquent augmenté de 5,8 points de PIB pour atteindre 23,1% du PIB en 2015.

L'évolution de l'encours de la dette extérieure de 2011 à 2015 est illustrée ci-après :

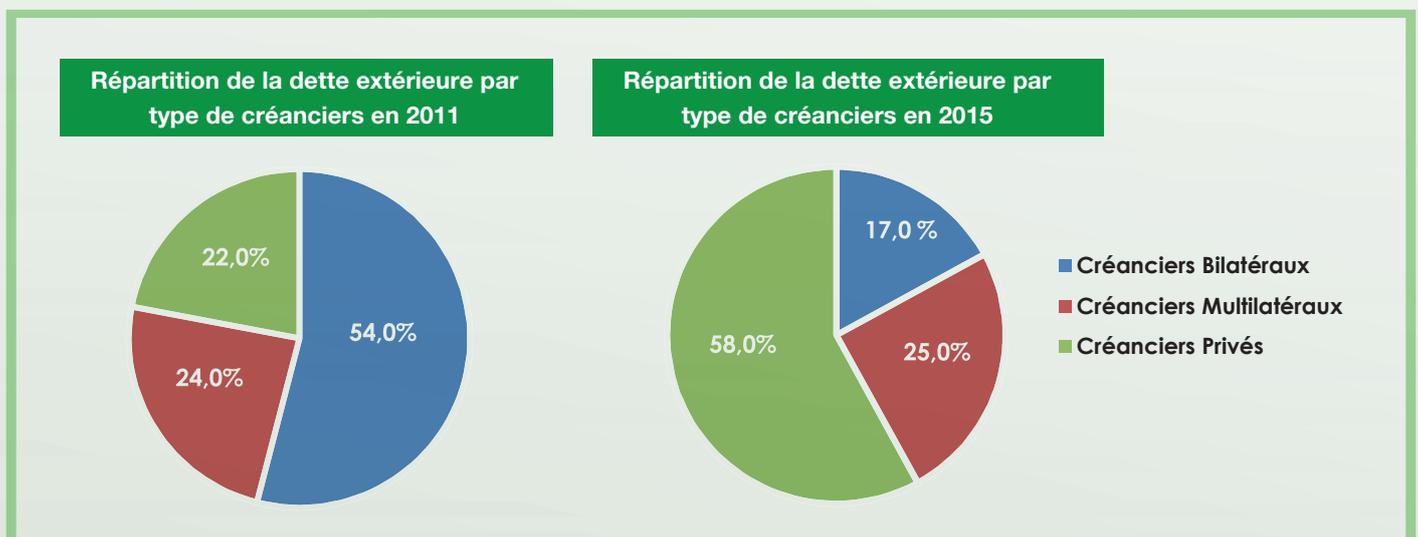


Source : Direction de la Dette Publique et des Dons

La dette extérieure est détenue principalement par les détenteurs privés de titres (qui composent essentiellement les « autres créanciers ») dont l'encours, à la fin de l'année 2015, se situe à 2 605,2 milliards, soit 58,03% de l'encours total de la dette extérieure. La part élevée de la dette commerciale dans l'encours global de la dette extérieure s'explique par les émissions d'eurobonds en 2014 et 2015, de montants équivalents respectifs de 375 et 584,8 milliards FCFA. La situation en 2011, avant

l'allègement de la dette, était différente ; la dette bilatérale représentait la part la plus importante du portefeuille de la dette extérieure. Sa part a été considérablement réduite en 2015, et ne représente plus que 16,7% du portefeuille. La part en 2011 et 2015 de la dette multilatérale est restée sensiblement la même, un peu moins du quart du portefeuille de la dette.

La répartition des détenteurs de la dette extérieure est présentée ci-dessous :



Source : Direction de la Dette Publique et des Dons

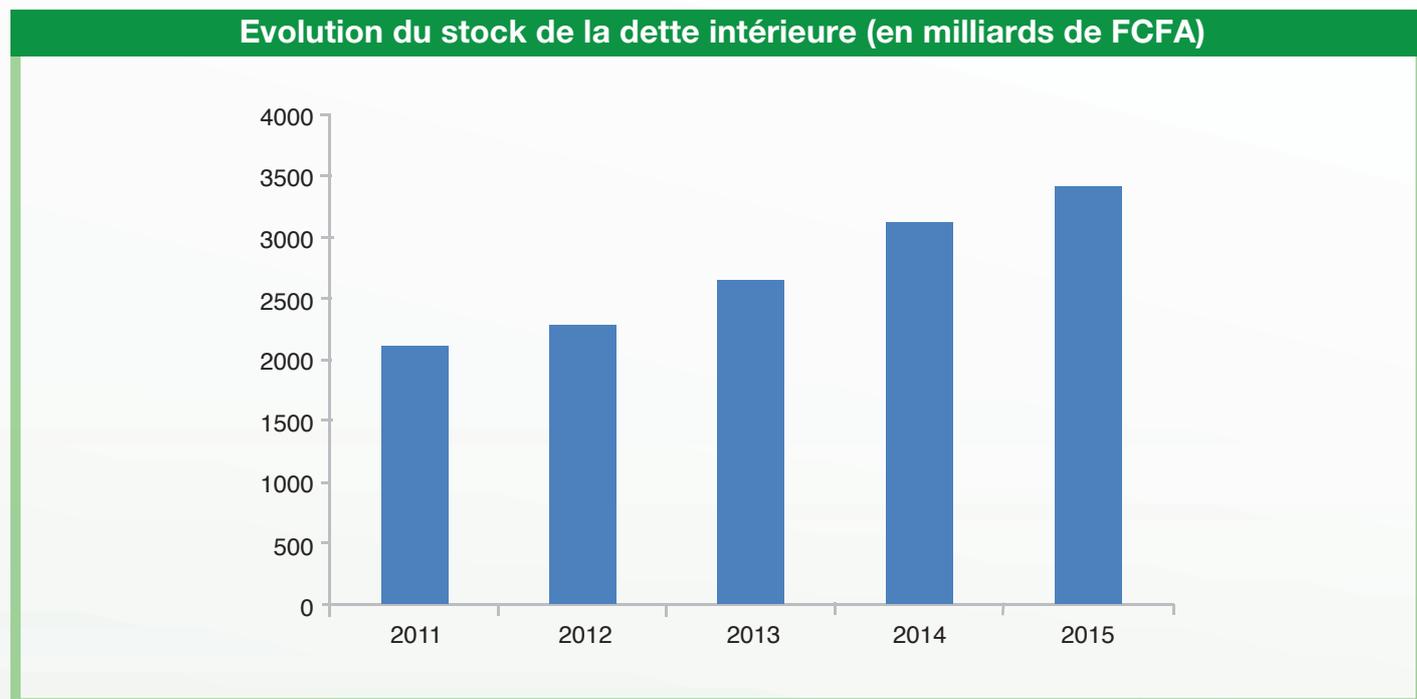
Quant au service de la dette extérieure, il était en 2015 de 264 milliards FCFA, réparti en principal à 111,7 milliards et intérêts de 152,2 milliards, contre

un total de 176 milliards en 2014. Il représente 7,5% des recettes budgétaires en 2015.

8.2 Dette intérieure

L'encours de la dette publique intérieure s'est établi à 3 425,7 milliards FCFA (18,2% du PIB) en fin 2015 contre 3 130 milliards (13,8% du PIB) en fin 2014.

L'encours de la dette connaît une tendance haussière comme illustré ci-dessous :



Source : Direction de la Dette Publique et des Dons

Le service de la dette intérieure se chiffrait à 1 279,3 milliards en 2015, soit 32,7% des recettes

budgétaires de cette année.

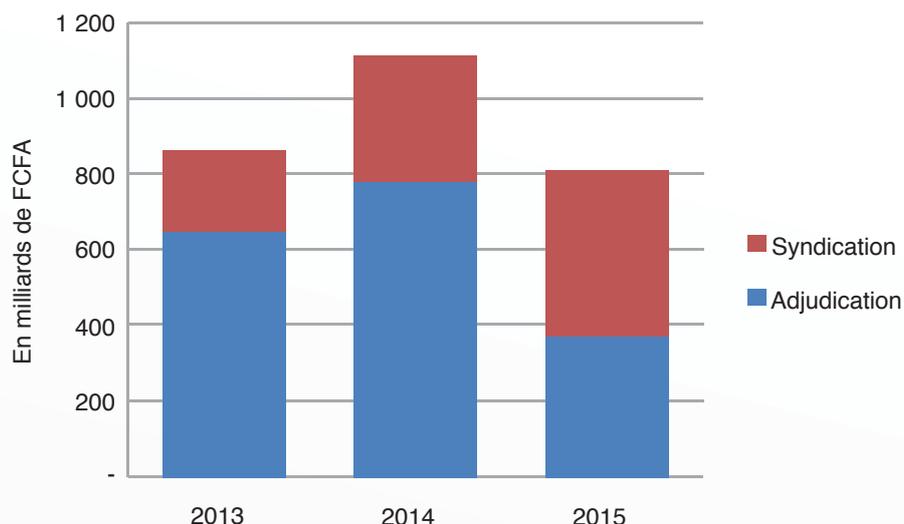
8.3 Dette de marché en monnaie locale

L'abandon en 2001 des avances statutaires accordées par la BCEAO a ouvert la voie à la mobilisation de ressources sur le « marché régional » par les Etats membres. Les mobilisations de ressources sur le marché régional de la dette publique par l'Etat de Côte d'Ivoire, ont été réalisées aussi bien par syndication (appel public à l'épargne) que par adjudication. Les émissions de la Côte d'Ivoire sur le marché régional ont atteint pour la seule année 2015, un montant de 806,2 milliards de francs CFA pour un Stock total de la dette sur le marché régional, au 31 décembre 2015, de 1 391 milliards. Le montant

total des émissions de titres est passé de 863 milliards en 2013 à 806 milliards FCFA en 2015, soit une baisse de 7%, du fait vraisemblablement des importantes émissions d'eurobonds par la Côte d'Ivoire en 2014 et 2015 pour des montants respectifs de 375 milliards et 584,8 milliards. La part des émissions par voie d'adjudication représente 45% du volume mobilisé en 2015.

Le volume des émissions par adjudication est en baisse par rapport à 2013 et 2014 qui représentait respectivement 75% et 70% du montant total mobilisé.

Emissions de titres publics sur le marché régional de 2013 à 2015

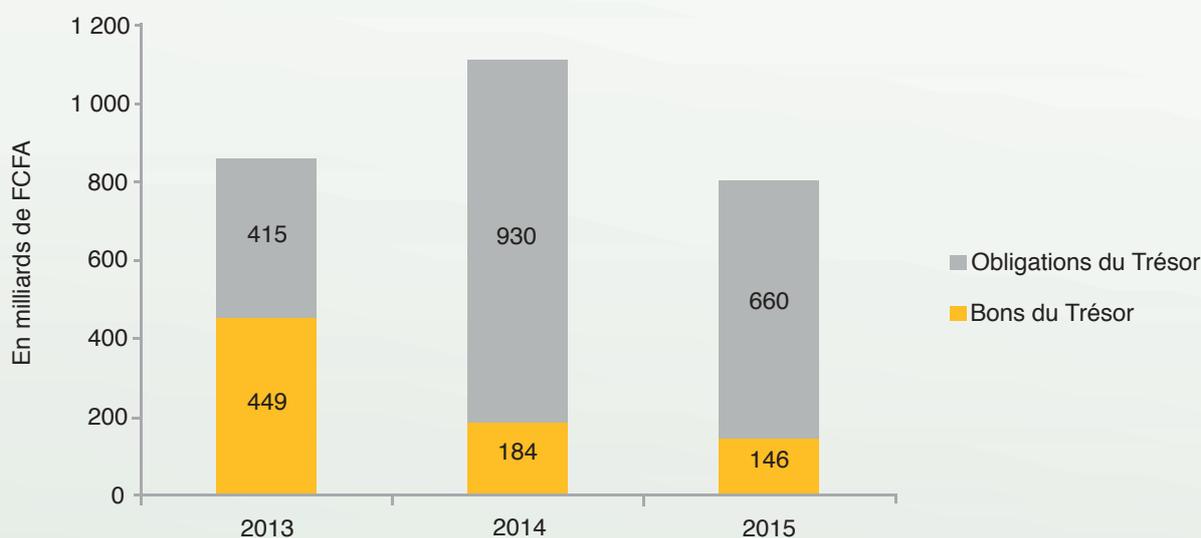


Source : Direction de la Dette Publique et des Dons

L'analyse par type d'instruments montre que les émissions d'obligations (adjudication et syndication) sont passées de 415 milliards en 2013 à 660 milliards en fin 2015, soit une augmentation de

246 milliards (37%), à l'inverse des émissions de bons du Trésor qui ont enregistré une baisse de 303 milliards (46%) en fin 2015.

Evolution des émissions par type d'instruments

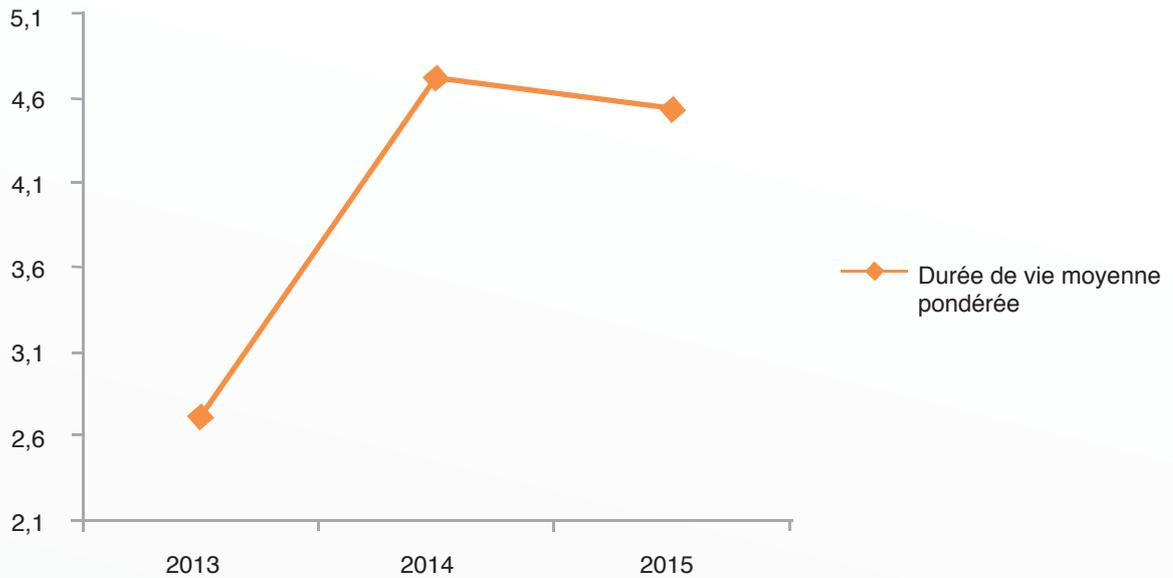


Source : Agence UMOA-Titres

La revue des titres émis montre que les opérations ont porté sur des maturités allant de 1 à 10 ans. Une analyse de ces maturités fait ressortir une évolution positive de la durée de vie moyenne des titres publics sur le marché régional passant de 2,7 à 4,5

années en 2013 et 2015 respectivement (voir graphe ci-dessous). Cette tendance à la hausse est en adéquation avec les besoins de ressources à long terme de l'Etat pour financer les projets d'investissements prévus dans le PND.

Evolution de la durée de vie moyenne pondérée des titres publics



Source : Agence UMOA-Titres

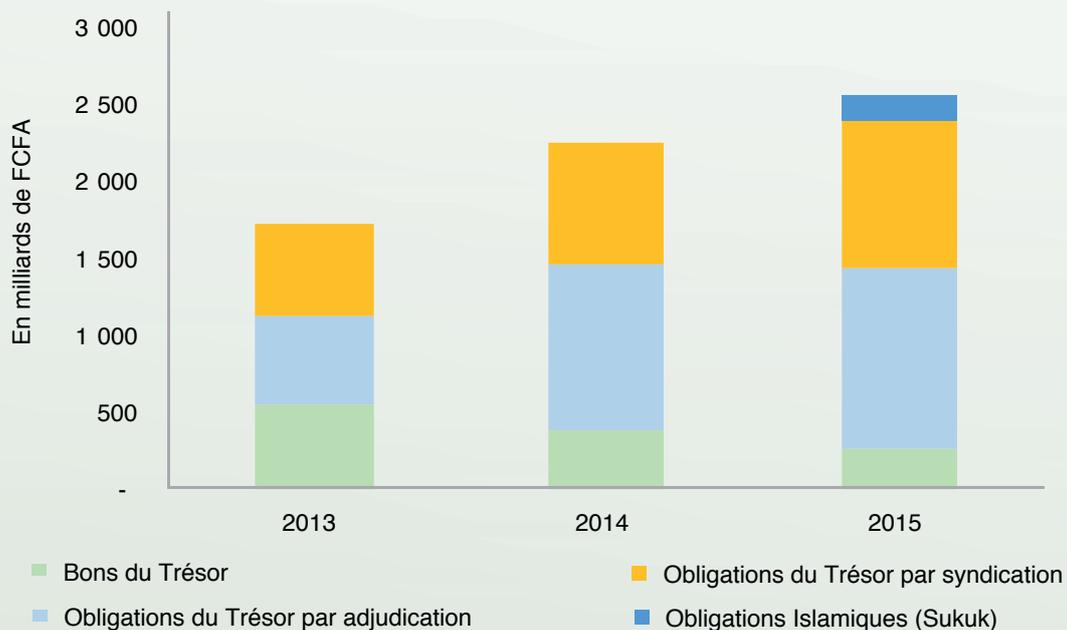
Analyse de l'encours

Au 31 décembre 2015, l'encours des titres publics s'élève à 2 542 milliards. Il est constitué de 33 titres dont 6 bons du Trésor, 16 obligations du Trésor par adjudication, 10 obligations du Trésor par syndication et une (1) obligation islamique (Sukuk) (voir liste

des titres en vie à l'annexe V). L'encours est en hausse de 33% par rapport à 2013 (830 milliards) et représente 13% du PIB en 2015. Rapporté au PIB, cet encours a connu une hausse de 5 points de pourcentage par rapport à 2013.

L'évolution de l'encours de la dette sur le marché régional est illustrée ci-après :

Evolution de l'encours des titres publics émis sur le marché régional

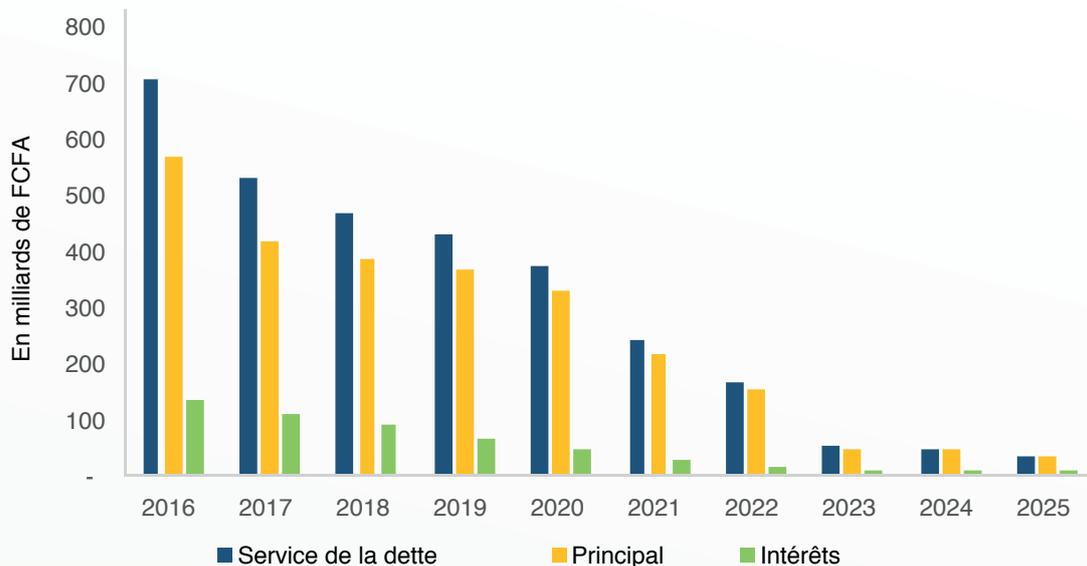


Source : Direction de la Dette Publique et des Dons

Par ailleurs, le graphique ci-après retrace l'échéancier par année, du service des titres publics sur le

marché régional au 31 décembre 2015.

Profil du service de la dette issu des titres publics émis sur le marché régional sur la base de l'encours à fin 2015



Source : Direction de la Dette Publique et des Dons

8.4 Stratégie d'endettement

La stratégie d'endettement adoptée par l'Etat de Côte d'Ivoire depuis 2012 a pour principal objectif de répondre aux besoins de financement de l'État et à ses obligations de paiement au moindre coût possible à long terme, en maintenant le risque à un niveau prudent. La stratégie récente d'endettement s'inscrit dans un contexte essentiellement marqué par : (i) la mobilisation de ressources pour le financement de projets et programmes de développement, en vue de réduire la pauvreté comme stipulé dans le PND 2016-2020, (ii) un cadre juridique et institutionnel de la dette en pleine réforme, avec notamment le projet de loi sur la politique nationale d'endettement, la réorganisation de la Direction de la Dette Publique (Front, Middle et Back Office) et le démarrage effectif des activités des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT), (iii) l'amélioration de la notation souveraine, (iv) la mise en œuvre de la nouvelle politique du FMI en matière de limite d'endettement extérieur, (v) l'amenuisement de l'offre des financements concessionnels auprès des créanciers multilatéraux et l'ouverture aux instruments de la finance islamique.

Cette stratégie poursuit les objectifs suivants :

- au plan intérieur :
 - allonger les maturités des titres publics;
 - contribuer au développement du marché domestique;
 - réduire le coût des emprunts.
- au plan extérieur :
 - renforcer le recours aux emprunts semi-concessionnels;
 - recourir au marché international de la dette souveraine;
 - limiter le risque de taux de change;
 - privilégier les financements extérieurs dans le cadre des projets structurants.

D'après la stratégie retenue par la République de Côte d'Ivoire, les besoins bruts seront financés à hauteur de 50% en financements extérieurs et 50% sur la base des financements intérieurs. Le programme d'endettement sur la période 2017-2021 devrait se présenter comme suit :

- Pour ce qui est de la dette extérieure, la mobilisation des fonds se fera de la manière suivante :

- emprunts concessionnels à hauteur de 22%;

- emprunts semi-concessionnels à concurrence de 71%;

- financements commerciaux pour 7%.

- En ce qui concerne le financement intérieur, le scénario retenu prévoit essentiellement une mobilisation sur le marché régional avec des objectifs de coûts d'endettement prévus comme ci-après :

- titres publics à court terme : maturité ≤ 1 an ; taux d'intérêt $\leq 5,00\%$;

- titres à moyen terme : maturité [2-5] ans ; taux d'intérêt $\leq 6\%$;

- titres à long terme : maturité ≥ 6 ans; taux d'intérêt $\leq 6,5\%$.

8.5 Viabilité et soutenabilité

La révision de l'analyse de la viabilité de la dette publique de la Côte d'Ivoire, effectuée par les services du FMI en novembre 2016, dans le cadre des demandes d'Accord Élargi au Titre du Mécanisme Élargi de Crédit et d'un Accord au Titre de la Facilité Élargie de Crédit, indique que la Côte d'Ivoire continue de présenter un risque de surendettement extérieur modéré.

En effet, tous les indicateurs de viabilité de la dette extérieure se situent en-dessous de leurs seuils respectifs dans le scénario de référence. Cependant d'après le pire scénario-test², tous les indicateurs de solvabilité et de liquidité passent au-dessus de leurs seuils respectifs (qui sont relativement bas)³, ce qui tient pour une large part à la phase d'instabili-

té qui a caractérisé l'économie ivoirienne avant 2012 et à la reprise rapide par la suite. Mais les calculs de probabilité de risque montrent que les indicateurs restent bien en-dessous des seuils indicatifs. A cause de la forte augmentation du service de la dette en 2015, due à l'amortissement de l'euro-obligation contractée en 2015, le ratio du service de la dette / recettes est très proche du seuil de référence, avant de repasser nettement en-dessous les années suivantes. Concernant les indicateurs de la dette publique totale, bien que faisant apparaître une dégradation de la situation d'endettement de la Côte d'Ivoire, ils indiquent que la dette publique se stabiliserait vers les dernières années de la période de projection.

²En général des chocs de type combinaison et dans le cas du ratio du service de la dette, un choc sur les exportations.

³La Côte d'Ivoire est classée parmi les pays ayant une capacité faible selon l'indice d'Evaluation des Politiques et des Institutions Nationales (EPIN) de la Banque mondiale. Notons que dans le cadre de l'AVD des pays à faible revenu, l'indice d'EPIN moyen de la Côte d'Ivoire est estimé à 3,24 (inférieur à 3,25 : le seuil plancher pour la catégorie moyenne) pour la période 2013-2015. L'amélioration récente de l'indice (par rapport au dernier chiffre de 3,17 de la précédente AVD) indique que la Côte d'Ivoire devrait passer dans la catégorie moyenne en termes de performance, ce qui porterait le seuil du ratio de la VA dette/PIB de 30 à 40%, le ratio de la VA dette /exportations de 100 à 150 et le ratio de la VA dette/recettes de 200 à 250. Avec un indice EPIN modéré, un seul indicateur dépasserait le seul indicatif (celui d'un choc extrême sur le ratio de la VA de la dette/PIB).

L'évolution des indicateurs de la dette publique se présente comme suit :
dans le cadre de l'analyse de la viabilité de la dette

Libellé	Seuils du FMI	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2026	2036
Indicateurs de viabilité de la dette publique totale									
VA de la dette du secteur public (en % du PIB)	<38	46,6	42,5	41,1	39,2	39,3	40,1	36,0	26,8
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes et dons (en %)	N/A	230,4	204,9	194,6	183,2	183,2	185,1	161,2	113,3
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes (en %)	N/A	248,3	222,9	209,4	197,8	198,3	199,7	166,8	114,0
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %)	N/A	10,3	12,2	11,0	11,3	11,8	11,8	15,5	13,7
Ratio service de la dette/recettes (en %)	N/A	11,1	13,3	11,9	12,2	12,8	12,7	16,1	13,8
Indicateurs de viabilité de la dette publique extérieure									
VA de la dette extérieure en % du PIB	<30	21,5	20,7	20,5	20,5	20,2	19,9	17,9	12,5
Ratio VA de la dette du secteur public / Exportations (en %)	<100	56,5	57,5	55,3	54,9	54,2	53,2	45	27
Ratio VA de la dette du secteur public / Recettes (en %)	<200	114,8	108,7	104,4	103,3	101,9	99,1	82,9	53,1
Ration service de la dette/ Exportations (en %)	<15	3,5	5,1	4,4	4,7	5,1	5,2	7,5	5,8
Ration service de la dette/ Recettes (en %)	<18	7	9,7	8,4	8,9	9,6	9,8	13,7	11,4

N/A : Non Applicable, car les seuils ne sont pas définis pour ces indicateurs.

Source : Rapport des services du FMI, novembre 2016

Rappel du scénario de référence :

Le scénario de référence part de l'hypothèse de la mise en œuvre de politiques macroéconomiques et de réformes structurelles saines, d'une situation politique et sociale stable, d'une amélioration des investissements directs étrangers, de la mise en œuvre de grands projets d'investissement et d'une croissance soutenue.

- Le scénario de référence suppose que la croissance demeurerait forte sur le Terme (7,8% en moyenne sur la période 2015-2020).

- L'inflation oscillerait autour de 2% (en deçà du seuil de 3% retenu dans les critères de convergence de l'UEMOA) en lien avec la hausse de la production agricole et l'amélioration des canaux d'approvisionnement.

- Les recettes publiques devraient se situer à 20,5% du PIB sur la période 2015-2020 et à 23,7% du PIB à long terme, reflétant les efforts des autorités visant à élargir l'assiette fiscale et améliorer l'efficacité de l'administration des recettes.

- Le déficit primaire devrait baisser progressivement à 1,6% du PIB sur la période 2027-2035, après un niveau de 2,6% du PIB sur la période 2015-2020.

- Le déficit du compte courant (hors intérêts) devrait se creuser avec le temps pour atteindre 6% du PIB entre 2015 et 2020. À moyen terme, ce déficit serait partiellement financé par des flux plus importants d'IDE (3,3% du PIB sur la période 2015-2020 contre 1,9% du PIB en 2014).

ANNEXES

ANNEXE I : CROISSANCE RÉELLE PAR SECTEUR

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	réal.	est.	est.	prév.	prév.	prév.
1. En valeur (milliards Francs courants)						
PIB total	15 445,8	16 890,9	18 774,5	21 058,5	23 315,6	25 864,6
Variation annuelle en %	12,9	9,4	11,2	12,2	10,7	10,9
PIB par habitant (en milliers de FCFA)	686,0	731,5	792,7	867,0	936,0	1 012,5
Epargne intérieure brute	3 652,3	4 049,5	4 517,2	5 432,2	6 290,2	6 896,2
En % du PIB	23,6	24,0	24,1	25,8	27,0	26,7
FBCF	2 625,1	3 163,2	3 777,8	4 913,9	5 421,4	6 039,7
Taux d'investissement en %	17,0	18,7	20,1	23,3	23,3	23,4
Dont public	6,3	6,1	6,9	9,5	8,8	8,7
Privé	10,7	12,6	13,3	13,9	14,5	14,7
Solde commercial (FOB-FOB)	683,0	1 097,1	905,8	957,6	901,5	849,8
Taux de couverture en %	113,0	120,	115,0	115,2	113,4	111,2
2. Variations en volume (en %)						
PIB total	9,3	8,5	9,2	9,3	8,9	8,8
Secteur primaire	3,8	11,6	2,7	2,0	6,1	9,6
Secteur secondaire	24,2	3,5	13,2	16,8	8,9	10,4
Secteur tertiaire	7,2	10,8	10,3	10,8	12,5	9,3
Secteur non marchand	4,5	8,4	7,9	2,0	3,7	4,0
Droits et taxes	2,4	6,9	9,8	7,2	6,2	6,5
PIB par habitant	6,5	5,8	6,4	6,5	6,2	6,1
FBCF	50,0	15,9	17,0	28,6	8,6	9,2
Consommation finale	4,2	8,3	9,5	8,0	7,5	9,1
Exportations de biens	-7,8	4,4	9,2	2,6	6,8	7,2
Importations de biens	-5,8	4,2	18,5	9,9	10,0	9,6

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	réal.	est.	est.	prév.	prév.	prév.
3. Prix implicites (variation annuelle en %)						
Déflateur implicite du PIB	3,3	0,8	1,8	2,7	1,7	1,9
Déflateur conso. des ménages	3,1	0,5	1,2	1,5	1,5	2,0
IHPC (moyenne annuelle %)	2,6	0,4	1,2	1,5	1,5	2,0
Termes de l'échange des biens	1,1	6,3	3,8	7,4	1,3	0,3
4. Contributions à la croissance du PIB						
Secteur primaire	0,75	2,17	0,52	0,36	1,03	1,58
Secteur secondaire	5,10	0,83	3,02	3,99	2,25	2,64
Secteur tertiaire	2,60	3,79	3,72	3,94	4,61	3,55
Secteur non marchand	0,55	0,98	0,93	0,23	0,40	0,41
Droits et taxes	0,26	0,71	0,99	0,73	0,62	0,63
Total	9,27	8,49	9,16	9,25	8,91	8,82
5. Données en dollar US						
PIB nominal (en milliards)	31,3	34,2	31,8	35,9	40,1	44,7
PIB par habitant	1 388,9	1 481,8	1 341,0	1 476,2	1 608,8	1 748,8
FBCF (en milliards)	5,3	6,4	6,4	8,4	9,3	10,4
Exportations totales (en milliards)	13,0	14,1	12,5	13,1	14,0	15,4
Dons biens	12,1	13,2	11,8	12,3	13,2	14,5
Importations totales (en milliards)	12,1	12,4	11,5	12,0	13,0	14,5
<u>Pour mémoire:</u>						
Nombre d'habitants (millions)*	22,5	23,1	23,7	24,3	24,9	25,5
Croissance démographique en %	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6
FCFA pour 1 dollar (moyenne annuelle)	493,9	493,6	591,2	587,3	581,8	579,0

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	réal.	est.	est.	prév.	prév.	prév.
6. Répartition en % du PIB						
Secteur Primaire	21,0	21,2	20,2	19,0	18,2	18,3
Agriculture vivrière, élevage	11,4	12,2	11,1	11,2	10,9	11,4
Agriculture d'exportation	9,1	8,6	8,7	7,5	7,0	6,6
Sylviculture	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
Pêche	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Secteur Secondaire	26,0	24,8	25,5	26,7	27,1	27,7
Extraction minière	6,0	5,0	5,6	6,0	5,6	5,8
Industries agro-alimentaires	7,2	7,1	6,7	6,5	6,2	6,3
Produits pétroliers	1,3	1,1	1,1	1,0	1,1	1,0
Energie (gaz, eau, électricité)	0,6	0,5	0,6	0,8	0,8	0,8
BTP	3,1	3,3	4,0	4,9	5,7	6,1
Autres industries manufacturières	7,8	7,7	7,5	7,6	7,7	7,7
Secteur Tertiaire	30,3	30,9	31,1	31,7	33,0	33,0
Transports	3,7	3,7	3,7	3,7	3,8	3,7
Télécommunications	5,5	5,3	5,2	5,0	5,0	4,8
Commerce	9,4	9,5	9,6	9,9	10,2	10,2
Autres services	11,7	12,4	12,6	13,1	14,0	14,3
PIB marchand	77,2	76,9	76,7	77,4	78,3	79,1
Services d'administration publique	12,2	12,2	12,0	11,3	10,8	10,4
Institutions sans but lucratif (ISBL)	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
PIB non marchand	12,6	12,5	12,4	11,7	11,1	10,6
PIB au coût des facteurs	89,8	89,4	89,1	89,1	89,4	89,7
Droits et taxes nets de subventions	10,2	10,6	10,9	10,9	10,6	10,3
TOTAL PIB OFFRE AU PRIX DU MARCHÉ	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : MPMEF / Direction Générale de l'Economie / Direction de la Conjoncture et de la Prévision Economiques, Institut National de la Statistique (INS), septembre 2016

(*) RGPH mai 2014, population en fin d'année

ANNEXE II : RÉPARTITION PAR DÉTENTEUR DU STOCK DE LA DETTE EXTÉRIEURE DE 2011 À 2015

Stock de la dette extérieure en milliards de FCFA

Libellé	2011	2012	2013	2014	2015
Créanciers bilatéraux	3 421	423	576	654	750
Créanciers multilatéraux	1 487	668	766	883	1 134,1
Autres créanciers	1 356	1 302	1 263	1 772	2 605,2
Total	6 264	2 393	2 605	3 309	4 489,1

Source : Direction de la Dette Publique et des Dons

ANNEXE III : DÉTAIL DU STOCK DE LA DETTE INTÉRIEURE DE 2011 À 2015

Stock de la dette intérieure en milliards de FCFA

	2011	2012	2013	2014	2015
SECTEUR BANCAIRE	657,81	649,14	611,16	1 938,73	2 326,86
BCEAO	433,24	441,79	401,48	508,48	481,46
BANQUES ET ASSIMILEES	224,57	207,34	209,68	1 430,25	1 845,40
SECTEUR NON BANCAIRE	1 455,12	1 637,46	2 040,67	1 191,14	1 098,82
Entreprises Publiques	11,22	4,84	4,84	3,97	0,00
Autre Entreprise (PFO)	121,11	82,37	54,08	25,07	0,00
Valeurs mobilières	1 322,79	1 550,26	1 981,75	1 162,10	1 098,82
TOTAL	2 112,93	2 286,60	2 651,83	3 129,87	3 425,69

Source : Direction de la Dette Publique et des Dons

ANNEXE IV : DÉTAIL DES ÉMISSIONS DE LA CÔTE D'IVOIRE DE 2013 À 2016

Emetteur	Libellé	ISIN	Voie	Maturité (années)	Date d'émission	Montant émis (millions FCFA)	TMP*
Côte d'Ivoire	CI -BT - 12 mois - 16.janvier.14	CI0000001400	Adjudication	1,00	17/01/13	35 400	5,67
Côte d'Ivoire	CI -BT - 24 mois - 17.février.15	CI0000001418	Adjudication	2,00	19/02/13	26 500	5,96
Côte d'Ivoire	CI - 6,5% - 7 ans - 29.mars.20	CI0000001426	Adjudication	7,00	28/03/13	80 404	6,83
Côte d'Ivoire	CI -BT - 12 mois - 17.avril.14	CI0000001434	Adjudication	1,00	18/04/13	45 924	5,70
Côte d'Ivoire	CI -BT - 12 mois - 21.mai.14	CI0000001442	Adjudication	1,00	22/05/13	71 734	5,74
Côte d'Ivoire	TPCI 6% 2013-2016 (3 ans)	CI0000001103	Syndication	3,00	08/07/13	120 881	5,99
Côte d'Ivoire	CI - 6,4% - 5 ans - 10.juillet.18	CI0000001459	Adjudication	5,00	09/07/13	43 749	7,02
Côte d'Ivoire	CI -BT - 6 mois - 18.février.14	CI0000001467	Adjudication	0,50	20/08/13	41 510	4,84
Côte d'Ivoire	CI -BT - 6 mois - 19.mars.14	CI0000001475	Adjudication	0,50	18/09/13	17 750	4,74
Côte d'Ivoire	CI - 6,5% - 7 ans - 29.mars.20	CI0000001483	Adjudication	7,00	27/09/13	71 792	6,84
Côte d'Ivoire	CI -BT - 24 mois - 20.octobre.15	CI0000001491	Adjudication	2,00	22/10/13	50 986	5,81
Côte d'Ivoire	CI -BT - 9 mois - 29.juillet.14	CI0000001509	Adjudication	0,75	29/10/13	40 630	4,93
Côte d'Ivoire	CI -BT - 24 mois - 11.novembre.15	CI0000001517	Adjudication	2,00	13/11/13	77 467	5,82
Côte d'Ivoire	TPCI 6,3% 2013 - 2018 (5 ans)	CI0000001129	Syndication	5,00	13/11/13	97 685	6,40
Côte d'Ivoire	CI -BT - 24 mois - 01.décembre.15	CI0000001525	Adjudication	2,00	03/12/13	40 885	5,88
Côte d'Ivoire	CI -BT - 12 mois - 14.janvier.15	CI0000001533	Adjudication	1,00	15/01/14	43 700	5,10
Côte d'Ivoire	CI - 6,5% - 7 ans - 26.février.21	CI0000001541	Adjudication	7,00	25/02/14	241 768	6,90
Côte d'Ivoire	CI - 6,5% - 7 ans - 07.mars.21	CI0000001558	Adjudication	7,00	06/03/14	29 256	6,98
Côte d'Ivoire	CI -BT - 12 mois - 22.mars.15	CI0000001566	Adjudication	1,00	21/03/14	24 780	5,14
Côte d'Ivoire	CI -BT - 24 mois - 12.avril.16	CI0000001574	Adjudication	2,00	15/04/14	41 850	5,57
Côte d'Ivoire	CI - 6,55% - 8 ans - 29.avril.22	CI0000001582	Adjudication	8,00	28/04/14	124 000	6,84
Côte d'Ivoire	TPCI 6,55% 2014-2022 (8 ans)	CI0000001160	Syndication	8,00	15/05/14	61 833	6,54
Côte d'Ivoire	CI -BT - 24 mois - 21.juin.16	CI0000001590	Adjudication	2,00	24/06/14	73 839	5,76
Côte d'Ivoire	CI - 6% - 3 ans - 15.juillet.17	CI0000001608	Adjudication	3,00	14/07/14	27 200	6,29
Côte d'Ivoire	CI - 5,375% - 10 ans - 23.juillet.24 (EB)	XS1089413089	Syndication (EB)	10,00	23/07/14	375 000	5,70
Côte d'Ivoire	CI - 6% - 5 ans - 05.aout.19	CI0000001616	Adjudication	5,00	04/08/14	70 085	6,09
Côte d'Ivoire	CI - 5,8% - 5 ans - 16.octobre.19	CI0000001624	Adjudication	5,00	15/10/14	57 403	5,88
Côte d'Ivoire	CI - 5,8% - 5 ans - 29.octobre.19	CI0000001632	Adjudication	5,00	28/10/14	43 200	5,88

Emetteur	Libellé	ISIN	Voie	Maturité (années)	Date d'émission	Montant émis (millions FCFA)	TMP*
Côte d'Ivoire	TPCI 3% 2014-2024 (10 ans)	CI0000001293	Syndication	10,00	19/12/14	99 924	3,02
Côte d'Ivoire	TPCI 5,85% 2014 - 2021 (7 ans)	CI0000001301	Syndication	7,00	19/12/14	174 915	5,93
Côte d'Ivoire	CI -BT - 24 mois - 09.janvier.17	CI0000001640	Adjudication	2,00	12/01/15	52 810	5,52
Côte d'Ivoire	CI - 6,375% - 13 ans- 03.mars.28 (EB)	XS1196517434	Syndication (EB)	13,00	03/03/15	584 840	6,73
Côte d'Ivoire	TPCI 5,99% 2015-2025 (10 ans)	CI0000001681	Syndication	10,00	07/04/15	133 269	5,98
Côte d'Ivoire	CI - 5,99% - 10 ans - 11.juin.25	CI0000001665	Adjudication	10,00	10/06/15	110 000	5,98
Côte d'Ivoire	CI -BT - 12 mois - 21.juin.16	CI0000001673	Adjudication	1,00	23/06/15	10 100	3,99
Côte d'Ivoire	CI -BT - 12 mois - 02.août.16	CI0000001699	Adjudication	1,00	04/08/15	33 000	4,03
Côte d'Ivoire	TPCI 5,85% 2015 - 2022 (7 ans)	CI0000001723	Syndication	7,00	01/09/15	156 993	5,93
Côte d'Ivoire	CI - 5,85% - 7 ans - 14.octobre.22	CI0000001707	Adjudication	7,00	13/10/15	110 000	5,84
Côte d'Ivoire	CI -BT - 24 mois - 31.octobre.17	CI0000001715	Adjudication	2,00	03/11/15	50 000	4,48
Côte d'Ivoire	TPCI 5,75% 2015 - 2020 (5 ans)	CI0000001764	Syndication	5,00	20/11/15	150 000	5,83
Côte d'Ivoire	CI -BT - 24 mois - 13.février.18	CI0000001756	Adjudication	2,00	16/02/16	60 000	4,72
Côte d'Ivoire	TPCI 6% 2016-2028 (12 ans)	CI0000001822	Syndication	12,00	01/03/16	125 475	6,00
Côte d'Ivoire	CI -BT - 12 mois - 11.avril.17	CI0000001772	Adjudication	1,00	12/04/16	50 000	4,24
Côte d'Ivoire	CI - 5,25% - 7 ans - 22.avril.23	CI0000001780	Adjudication	7,00	21/04/16	69 200	5,62
Côte d'Ivoire	CI - 5% - 3 ans - 04.mai.19	CI0000001798	Adjudication	3,00	03/05/16	60 800	5,65
Côte d'Ivoire	TPCI 5,9% 2016 - 2026 (10 ans)	CI0000001889	Syndication	10,00	10/05/16	159 793	5,90
Côte d'Ivoire	CI - 5% - 3 ans - 05.juillet.19	CI0000001830	Adjudication	3,00	04/07/16	82 500	5,06
Côte d'Ivoire	CI -BT - 24 mois - 18.juillet.18	CI0000001848	Adjudication	2,00	20/07/16	61 273	4,68
Côte d'Ivoire	CI -BT - 3 mois - 30.octobre.16	CI0000001855	Adjudication	0,25	29/07/16	120 000	3,25
Côte d'Ivoire	TPCI 5,75% 2016 - 2023 (7 ans)	CI0000001905	Syndication	7,00	01/08/16	160 000	5,83
Côte d'Ivoire	CI - 5,5% - 5 ans - 14.septembre.21	CI0000001863	Adjudication	5,00	13/09/16	54 255	5,64
Côte d'Ivoire	CI - 5,7% - 7 ans - 28.septembre.23	CI0000001897	Adjudication	7,00	27/09/16	40 502	5,82
Côte d'Ivoire	TPCI 5,9% 2016 - 2026 (10 ans)	CI0000002119	Syndication	10,00	10/10/16	141 981,1400	5,90
Côte d'Ivoire	CI -BT - 1 mois - 20.novembre.16	CI0000001913	Adjudication	0,08	21/10/16	50 000	3,44
Côte d'Ivoire	CI - 5,45% - 5 ans - 31.octobre.21	CI0000001921	Adjudication	5,00	28/10/16	142 000	5,48
Côte d'Ivoire	CI -BT - 1 mois - 13.décembre.16	CI0000001947	Adjudication	0,08	14/11/16	35 895	3,63
Côte d'Ivoire	CI -BT - 12 mois - 23.novembre.17	CI0000002010	Adjudication	1,00	24/11/16	82 500	4,54
Côte d'Ivoire	CI -BT - 24 mois - 18.décembre.18	CI0000002036	Adjudication	2,00	20/12/16	57 050	5,41

Source : Agence UMOA-TITRES

(*) Taux Moyen Pondéré

ANNEXE V : DÉTAIL DES TITRES EN VIE EN FIN 2016

Emetteur	Libellé	ISIN	Maturité (années)	Date d'émission	TMP	Coupon	Encours en fin 2016 (millions de FCFA)
Côte d'Ivoire	TPCI 7% 2010-2017 (7 ans)	CI0000001012	7,00	30/09/10	6,99	7,00	3 274
Côte d'Ivoire	TPCI 6,5% 2012-2017 (5 ans)	CI0000001087	5,00	19/09/12	6,50	6,50	31 228
Côte d'Ivoire	CI - 6,5% - 7 ans - 29.mars.20	CI0000001426	7,00	28/03/13	6,83	6,50	80 404
Côte d'Ivoire	CI - 6,4% - 5 ans - 10.juillet.18	CI0000001459	5,00	09/07/13	7,02	6,40	21 875
Côte d'Ivoire	CI - 6,5% - 7 ans - 29.mars.20	CI0000001483	7,00	27/09/13	6,84	6,50	71 792
Côte d'Ivoire	TPCI 6,3% 2013 - 2018 (5 ans)	CI0000001129	5,00	13/11/13	6,40	6,30	65 123
Côte d'Ivoire	CI - 6,5% - 7 ans - 26.février.21	CI0000001541	7,00	25/02/14	6,90	6,50	241 768
Côte d'Ivoire	CI - 6,5% - 7 ans - 07.mars.21	CI0000001558	7,00	06/03/14	6,98	6,50	29 256
Côte d'Ivoire	CI - 6,55% - 8 ans - 29.avril.22	CI0000001582	8,00	28/04/14	6,84	6,55	124 000
Côte d'Ivoire	TPCI 6,55% 2014 - 2022 (8 ans)	CI0000001160	8,00	15/05/14	6,54	6,55	61 833
Côte d'Ivoire	CI - 6% - 3 ans - 15.juillet.17	CI0000001608	3,00	14/07/14	6,29	6,00	13 600
Côte d'Ivoire	CI - 5,375% - 10 ans - 23.juillet.24 (EB)	XS1089413089	10,00	23/07/14	5,70	5,38	375 000
Côte d'Ivoire	CI - 6% - 5 ans - 05.août.19	CI0000001616	5,00	04/08/14	6,09	6,00	70 085
Côte d'Ivoire	CI - 5,8% - 5 ans - 16.octobre.19	CI0000001624	5,00	15/10/14	5,88	5,80	57 403
Côte d'Ivoire	CI - 5,8% - 5 ans - 29.octobre.19	CI0000001632	5,00	28/10/14	5,88	5,80	43 200
Côte d'Ivoire	TPCI 3% 2014-2024 (10 ans)	CI0000001293	10,00	19/12/14	3,02	3,00	99 924
Côte d'Ivoire	TPCI 5,85% 2014 - 2021 (7 ans)	CI0000001301	7,00	19/12/14	5,93	5,85	174 915
Côte d'Ivoire	CI - 6,375% - 13 ans - 03.mars.28 (EB)	XS1196517434	13,00	03/03/15	6,73	6,38	584 840
Côte d'Ivoire	TPCI 5,99% 2015 - 2025 (10 ans)	CI0000001681	10,00	07/04/15	5,98	5,99	133 269
Côte d'Ivoire	CI - 5,99% - 10 ans - 11.juin.25	CI0000001665	10,00	10/06/15	5,98	5,99	110 000
Côte d'Ivoire	TPCI 5,85% 2015 - 2022 (7 ans)	CI0000001723	7,00	01/09/15	5,93	5,85	156 993
Côte d'Ivoire	CI - 5,85% - 7 ans - 14.octobre.22	CI0000001707	7,00	13/10/15	5,84	5,85	110 000
Côte d'Ivoire	CI -BT - 24 mois - 31.octobre.17	CI0000001715	2,00	03/11/15	4,48	--	50 000
Côte d'Ivoire	TPCI 5,75% 2015 - 2020 (5 ans)	CI0000001764	5,00	20/11/15	5,83	5,75	120 000
Côte d'Ivoire	CI -BT - 24 mois - 13.février.18	CI0000001756	2,00	16/02/16	4,72	--	60 000
Côte d'Ivoire	TPCI 6% 2016 - 2028 (12 ans)	CI0000001822	12,00	01/03/16	6,00	6,00	125 475
Côte d'Ivoire	CI -BT - 12 mois - 11.avril.17	CI0000001772	1,00	12/04/16	4,24	--	50 000
Côte d'Ivoire	CI - 5,25% - 7 ans - 22.avril.23	CI0000001780	7,00	21/04/16	5,62	5,25	69 200
Côte d'Ivoire	CI - 5% - 3 ans - 04.mai.19	CI0000001798	3,00	03/05/16	5,65	5,00	60 800

Emetteur	Libellé	ISIN	Maturité (années)	Date d'émission	TMP	Coupon	Encours en fin 2016 (millions de FCFA)
Côte d'Ivoire	TPCI 5,9% 2016-2026 (10 ans)		10,00	10/05/16	5,90	5,90	159 793
Côte d'Ivoire	CI - 5% - 3 ans - 05.juillet.19	CI0000001830	3,00	04/07/16	5,06	5,00	82 500
Côte d'Ivoire	CI -BT - 24 mois - 18.juillet.18	CI0000001848	2,00	20/07/16	4,68	--	61 273
Côte d'Ivoire	TPCI 5,75% 2016-2023 (7 ans)		7,00	01/08/16	5,83	5,75	148 571
Côte d'Ivoire	CI - 5,5% - 5 ans - 14.septembre.21	CI0000001863	5,00	13/09/16	5,64	5,50	54 255
Côte d'Ivoire	CI - 5,7% - 7 ans - 28.septembre.23	CI0000001897	7,00	27/09/16	5,82	5,70	40 502
Côte d'Ivoire	CI - 5,45% - 5 ans - 31.octobre.21	CI0000001921	5,00	28/10/16	5,48	5,45	142 000
Côte d'Ivoire	CI -BT - 12 mois - 23.novembre.17	CI0000002010	1,00	24/11/16	4,54	--	82 500
Côte d'Ivoire	CI -BT - 24 mois - 18.décembre.18	CI0000002036	2,00	20/12/16	5,41	--	57 050
Côte d'Ivoire	TPCI 5,9% 2016-2026 (10 ans)		10,00	10/10/16	5,90	5,90	141 981

Source : Agence UMOA-Titres

LEXIQUE

Adjudication (pour les titres publics) : vente aux enchères des titres émis par le gouvernement central. Dans la zone UEMOA, elle est organisée par la BCEAO et seules les banques et autres institutions financières régionales qui ont des comptes à la BCEAO peuvent y participer. Les autres entités ne peuvent souscrire aux adjudications que par l'intermédiaire des banques de l'UEMOA.

Amortissement ou échéance : période entre le décaissement d'un prêt et son dernier remboursement, composée du délai de grâce et de la période de remboursement.

Appel public à l'épargne : appel à concurrence sur le marché financier de titres publics par l'intermédiaire d'une SGI. Il est ouvert à tout épargnant.

Avoirs extérieurs nets (AEN) : créances ou engagements nets des institutions monétaires (Banque Centrale et banques) sur l'extérieur. Ce poste correspond à l'ensemble des rubriques des situations de la Banque Centrale et des banques relatives à leurs opérations avec l'extérieur. Il s'obtient en déduisant des avoirs extérieurs bruts, l'ensemble des engagements extérieurs, y compris les engagements à moyen et long terme.

Besoin de financement de l'Etat : montant global nécessaire pour couvrir le déficit budgétaire primaire et les charges d'intérêt et d'amortissement liées à la dette.

Bons du Trésor : titres publics à court terme d'une durée comprise entre 7 jours et 2 ans, émis par un Etat membre de l'UEMOA.

Club de Paris : groupe informel de pays créanciers (généralement des pays de l'OCDE), qui se réunissent à Paris pour négocier des accords de restructuration de la dette avec des pays débiteurs connaissant des problèmes de service de la dette.

Créanciers bilatéraux : gouvernements, banques centrales, agences et agences de crédit à l'exportation, qui prêtent à un gouvernement débiteur sur une base intergouvernementale.

Créanciers multilatéraux : institutions interna-

tionales qui prêtent des fonds à des termes concessionnels et/ou non-concessionnels, comme le FMI, la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

Crédits à l'économie (CE) : ensemble des concours consentis à l'économie par les banques (refinancés ou non), les établissements financiers (partie refinancée par la Banque Centrale) et par le Trésor (à travers l'acceptation de traites douanières).

Crédit intérieur = Crédit à l'économie + Position nette du Gouvernement (voir PNG).

Décaissement : versement de tout ou partie du montant contracté aux termes d'un prêt.

Déficit budgétaire : différence entre recettes totales et dépenses totales et prêts nets.

Déficit du compte courant : solde déficitaire des transactions courantes de la balance des paiements.

Déficit primaire : différence négative entre recettes et dépenses, hors paiements d'intérêt.

Dette publique extérieure : emprunts de l'administration centrale à l'égard des non-résidents.

Dette publique intérieure : emprunts de l'administration centrale à l'égard des résidents.

Dette non-concessionnelle : dette contractée aux conditions du marché.

Dette publique : somme de toutes les dettes de l'administration centrale (extérieure et intérieure).

Données économiques :

- **Réalisations** : données économiques pour les années passées, calculées sur la base des informations économiques exhaustives recueillies sur l'activité économique par les administrations nationales. Elles devraient correspondre plus ou moins aux données des comptes définitifs pour l'année N-3 ;

- **Estimations:** correspondent aux comptes semi-définitifs ou provisoires, arrêtés sur la base des informations économiques d'une année donnée. Elles sont généralement non exhaustives et/ou non entièrement validées ;

- **Projections ou prévisions économiques:** correspondent aux données économiques calculées sur la base des hypothèses formulées sur l'évolution future de l'activité économique. Ces projections peuvent couvrir partiellement certains comptes pour lesquels il n'existe que des données provisoires et/ou partielles.

Élément don : différence entre la valeur nominale (VN) et la valeur actualisée (VA) du service de la dette exprimée en pourcentage de la valeur nominale du prêt $((VN-VA)/VN)$.

Emprunt concessionnel : prêts et crédits qui sont assortis d'une période d'amortissement de longue durée et/ou de taux d'intérêt inférieurs au marché, tels qu'ils comportent un élément don d'au moins 35 %.

Euro-bond (ou Euro-obligation) : obligation en dollar au niveau du marché financier de Londres.

Inflation : hausse généralisée des prix à la consommation. Il en résulte une perte du pouvoir d'achat de la monnaie.

Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) : initiative lancée en juin 2005 pour accélérer les progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Initiative PPTE : cadre adopté par la Banque mondiale et le FMI en 1996 pour régler les problèmes de dette extérieure des pays pauvres très endettés, qui a pour objectif d'apporter un allègement global de la dette suffisant pour parvenir à la viabilité de la dette.

Masse monétaire (MO) : ensemble des créances détenues par le reste de l'économie sur les institutions monétaires.

Elle recouvre les disponibilités monétaires (circulation fiduciaire + dépôts à vue) et quasi monétaires

(comptes d'épargne et dépôts à terme).

Obligations du Trésor : titres publics à moyen ou long terme émis à travers des adjudications ou des appels publics à l'épargne.

Passif conditionnel : dettes contractées par les autres entités publiques à l'exception de l'administration centrale (collectivités locales et secteur parapublic).

Position Nette du Gouvernement (PNG) : créances nettes ou engagements nets du Trésor vis-à-vis du reste de l'économie.

La position nette du Gouvernement est constituée par la différence entre les dettes du Trésor et ses créances sur la Banque Centrale, les banques et les particuliers et entreprises.

Par convention, une PNG créditrice est précédée du signe (-) tandis qu'une PNG débitrice est précédée du signe (+).

Pression fiscale : le ratio recettes fiscales rapportées au PIB.

Risque de refinancement : risque lié au renouvellement de la dette arrivée à échéance. Il peut porter sur le coût du refinancement ou l'impossibilité d'obtenir les montants souhaités.

Risque de taux d'intérêt : le risque de taux d'intérêt fait référence à la vulnérabilité du portefeuille de la dette et au coût de la dette du gouvernement à des taux d'intérêt élevés du marché, au point où la dette à taux fixe et la dette à taux variable qui arrivent à maturation sont réévaluées.

Risques de change : risques liés aux fluctuations des taux de change.

Service de la dette : tout paiement à effectuer au titre du principal, des intérêts et des commissions d'un prêt.

Solde primaire : (voir déficit primaire).

Solde primaire de base : recettes totales hors dons - dépenses courantes + intérêt sur dette publique - dépenses en capital sur ressources propres.

Stock de la dette publique: montant à une date donnée des décaissements de dettes non encore remboursées.

Taux de change: prix d'une devise en terme d'une autre.

Taux d'endettement: ratio du stock de la dette publique rapporté au PIB.

Taux d'investissement de l'économie d'un pays: un ratio qui indique la formation brute de capital fixe de tous les agents économiques (gouvernement, entreprises, ménages) exprimée en pourcentage du PIB. Pour un pays, la FBCF est la somme des investissements matériels et logiciels réalisés pendant un an dans ce pays.

Les termes de l'échange: expriment pour un pays le rapport entre le prix des exportations et le

prix des importations. Ils sont généralement calculés à partir d'indices de prix et indiquent une évolution par rapport à une année de référence ($T = [\text{indice des prix des exportations} / \text{indice des prix des importations}] \times 100$).

Les termes de l'échange s'améliorent dans le temps ($T > 100$) si une économie exporte une quantité moindre de marchandises pour se procurer la même quantité de biens importés (en d'autres termes, les mêmes quantités exportées permettent d'acheter une quantité accrue de marchandises importées): les recettes d'exportation s'améliorent dans ce cas. Dans le cas inverse, les termes de l'échange se dégradent (T).

Ce rapport de prix traduit ainsi l'évolution du pouvoir d'achat des exportations en importations, à volume d'échanges donné (la structure des échanges est fixée) : il reflète la compétitivité-prix d'un pays (indépendamment de l'effet quantité).



UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR MIEUX BÂTIR NOTRE AVENIR



UMOA-Titres

Bâtir un Marché intégré des Titres Publics

Créée par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest dans le but d'assister les Etats membres de l'UMOA dans la mobilisation, sur les marchés financiers, des ressources nécessaires à leurs développements, Umoa-Titres est également l'agence régionale de gestion et de promotion du Marché des Titres Publics.

Partenaire privilégié des Etats, nous souhaitons renforcer le rôle primordial du Marché des Titres Publics au travers d'une image de marque répondant mieux aux défis dudit Marché.

Cette nouvelle identité visuelle se traduit par un logo désormais plus explicite, représentatif de notre ambition : contribuer activement au développement de notre Union. Ce logo est accompagné d'un slogan résumant notre activité et notre vision.

A l'image de ce nouveau logo, c'est toute notre institution qui se positionne plus que jamais comme une référence majeure du Marché des Titres Publics.

Ensemble et dès aujourd'hui, construisons l'UMOA de demain.

www.umoatitres.org



UMOA-Titres

Bâtir un Marché intégré des Titres Publics

Bâtir un Marché régional des Titres Publics au service du développement des Etats de l'Union



Ensemble, construisons l'UMOA de demain

www.umoatitres.org